




Place  
des  
Arts



# RAPPORT ANNUEL 2022 2023



02	Message de la présidente du conseil d'administration
03	Message de la présidente-directrice générale
06	Rapport d'activités
24	Statistiques
26	Plan stratégique
<b>28</b>	<b>GOVERNANCE</b>
29	Conseil d'administration
35	Direction de la Place des Arts
36	Suivi des exigences législatives et gouvernementales
<b>40</b>	<b>INFORMATION FINANCIÈRE</b>
41	Résultats financiers
45	États financiers
<b>62</b>	<b>ANNEXES</b>
63	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants
68	Suivi des actions / Plan d'action de développement durable
72	Calendrier des activités
79	Organismes artistiques résidents, diffuseurs associés et partenaires

**MISSION** LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL A POUR OBJETS D'EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE, D'ADMINISTRER LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL ET L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY À JOLIETTE, AINSI QUE D'ÉTABLIR LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE DANS LA MAISON SYMPHONIQUE POUR LES ORGANISATIONS AUTRES QUE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. CES ACTIVITÉS ONT PARTICULIÈREMENT POUR BUT DE PROCURER UN LIEU DE RÉSIDENCE AUX ORGANISMES ARTISTIQUES MAJEURS, DE FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX DIVERSES FORMES D'ART DE LA SCÈNE ET DE PROMOUVOIR LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU QUÉBEC. ELLE PRODUIT, COPRODUIT ET ACCUEILLE DES ŒUVRES ARTISTIQUES D'ICI ET D'AILLEURS METTANT EN SCÈNE DES ARTISTES DE LA RELÈVE AUTANT QUE DES VEDETTES INTERNATIONALES EN COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES ARTISTIQUES, DES PRODUCTEURS, DES CRÉATEURS ET TOUT LE MILIEU CULTUREL.

## LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 31 juillet 2023

Monsieur Mathieu Lacombe  
Ministre de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



LOUISE ST-PIERRE

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LOUISE ST-PIERRE



## D'HEUREUSES RETROUVAILLES

L'exercice 2022-2023 a été fertile, dans un environnement complexe. La reprise des activités aura permis à la Place des Arts d'offrir une programmation riche et diversifiée à un public enthousiaste et nombreux. Tout au long de l'année, le conseil d'administration s'est employé à épauler l'équipe de direction dans la concrétisation de cette relance des activités culturelles dans une toute nouvelle réalité. Les défis qui se sont présentés nous ont amenés à constater la solidité de notre institution, notre capacité d'adaptation et la constance de l'appui de nos partenaires.

Cette dernière année a aussi permis au conseil d'administration, enrichi de récentes nominations, d'atteindre une stabilité et de développer une réelle complicité. Forts de ce nouvel esprit de corps, nous avons planché ensemble sur les priorités « postpandémiques » de la Place des Arts : la revue de la constitution des comités, en tenant compte des compétences des nouveaux administrateurs, l'approbation d'un nouveau Plan stratégique 2023-2027 inspirant et ambitieux qui a été soumis au gouvernement du Québec au printemps 2023 et l'adoption d'une politique de télétravail flexible adaptée aux nouveaux modes de travail. Une attention particulière a également été portée au suivi de la revue des projets de modernisation et de maintien d'actifs.

L'année qui vient de s'écouler a également donné lieu à la revue et à la priorisation des risques institutionnels de la Place des Arts et de sa Politique de gestion de risques, réalisées par l'équipe de direction avec la collaboration de membres de notre conseil. Cet exercice essentiel et porteur a été mené dans nombre d'institutions et entreprises afin de mieux prendre en compte les transformations du contexte social, économique et financier survenues au cours des deux dernières années.

Je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur dévouement et leur assiduité. La richesse combinée du bagage des membres apporte de la profondeur au conseil et contribue à une gouvernance éclairée et rigoureuse de la Place des Arts.

Je ne peux passer sous silence le soutien inestimable du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications. Je salue par ailleurs les modifications apportées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* qui constituent un gage de reconnaissance envers la contribution et l'expertise des administrateurs en plus de contribuer à renforcer le cadre de gouvernance des sociétés d'État.

Je félicite monsieur Mathieu Lacombe pour sa nomination à titre de ministre de la Culture et des Communications en octobre 2022 et je remercie madame Nathalie Roy pour son appui au milieu de la culture pendant l'ensemble de son mandat.

Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance à la Fondation de la Place des Arts pour sa contribution essentielle aux activités du secteur Éducation et Collectivités du programme signé L'Art en soi de la Place des Arts, qui offre aux citoyens de multiples occasions de partir à la découverte de soi et des autres à travers l'art.

À l'aube de ses 60 ans, la Place des Arts va bien. Elle s'est relevée avec brio d'une crise sans précédent; elle a retrouvé un public heureux; et elle maintient une bonne santé financière. Au nom du conseil d'administration, je veux féliciter la présidente-directrice générale de la Place des Arts, madame Marie-Josée Desrochers, les membres de l'équipe de direction et tous les employés pour cet accomplissement.

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

## VIBRER ENSEMBLE À NOUVEAU

Après deux années mouvementées, le milieu des arts de la scène québécois a définitivement repris son élan. Les producteurs ont regagné avec bonheur notre complexe pour y offrir des spectacles dans toutes les disciplines et les artistes ont retrouvé leurs publics dans des salles souvent remplies à pleine capacité de spectateurs exaltés. Nos organismes résidents et diffuseurs associés ont tous participé à ces heureuses retrouvailles en présentant des saisons artistiques complètes, dont Duceppe qui a célébré ses 50 ans avec une programmation 100 % création québécoise. Nos salles et notre Esplanade se sont animées avec la venue des festivals d'été, contribuant à raviver l'activité du quartier ; les artistes et artisans ont foulé les tapis rouges des galas télévisés des prix Gémeaux, de l'ADISQ et du Gala Dynastie afin de célébrer à nouveau en personne ; et les comédies musicales à grand déploiement et le classique des classiques Casse-Noisette des Grands Ballets Canadiens ont effectué un retour remarqué dans nos salles. Au total, plus de 945 000 spectateurs ont vibré devant quelque 800 représentations et événements présentés à la Place des Arts, incluant l'accueil d'un nombre record de cérémonies de remise de diplômes. C'est un accomplissement émouvant, qui témoigne de l'engagement des producteurs avec qui nous collaborons, du travail soutenu de nos équipes et surtout, de l'amour de notre public pour les arts vivants et « sa » Place des Arts. En somme, l'année qui vient de passer nous laisse entrevoir, malgré tous les défis qui demeurent, l'avenir avec beaucoup de lumière.

### UNE PLACE DES ARTS ANIMÉE

Parmi les moments forts de l'année chez nos organismes artistiques résidents et associés : la présentation tant attendue de la création de *La beauté du monde* par l'Opéra de Montréal ; une programmation mettant à l'honneur les femmes par l'Orchestre Métropolitain ; la première saison du nouveau directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal, Rafael Payare ; ainsi que le retour du public en salle pour applaudir les finalistes du concours Ma première Place des Arts. L'année a également donné lieu à des célébrations d'anniversaires — 25 ans pour Danse Danse et 45 ans pour le Festival international de Lanaudière.

Les Francos, le Festival International de jazz de Montréal et le Festival Juste pour rire/Just for Laughs ont repris d'assaut notre complexe et ont connu un fort achalandage. Pour notre part, nous avons imaginé et créé une nouvelle série de spectacles pop pour bonifier la programmation estivale de notre Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette. L'expérience a été couronnée de succès et des milliers de spectateurs sont venus chanter et danser sous les étoiles avec Charlotte Cardin, Les Cowboys Fringants et Robert Charlebois. Notre série Arts et monde, présentée dans nos salles, a quant à elle suscité un grand intérêt de la part du public.



Apprivoisant les changements d'habitudes des travailleurs du quartier, nouvelle normalité aux contours encore imprécis, nous avons multiplié les collaborations, spécialement avec le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS), pour nourrir une animation dans nos espaces publics, ramener les gens au centre-ville et leur permettre de renouer avec l'art et l'émotion. Nous avons accueilli le parcours d'œuvres Luminothérapie sur notre Esplanade et nous avons présenté un court-métrage documentaire dans le cadre d'une grande exposition du PQDS pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance de René Lévesque dans notre nouvel espace public intérieur, situé à l'entrée Sainte-Catherine de notre Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. De nombreuses autres activités ont été offertes aux citoyens dans ce vaste espace ouvert, dont le Quartier Gourmand présenté par MONTRÉAL EN LUMIÈRE de même que des 5 à 7 jazz offerts par la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Parmi les autres événements significatifs, la Place des Arts a été l'hôte de la toute première Semaine Dynastie, qui célèbre les artistes afrodescendants du Québec. Nous avons aussi accueilli, pour la première fois dans notre complexe, le Festival JOAT, présenté par Danse Danse. Cet événement électrisant a attiré un nouveau public sur notre Esplanade et dans notre salle d'exposition et a permis à des centaines de participants de découvrir et de s'approprier nos espaces pour la première fois, à travers différentes activités mettant en vedette la danse de rue. Soulignons que Handy Yacinthe, directeur général et artistique et fondateur du Festival, a remporté le Prix du jury au dernier Grand prix du Conseil des arts de Montréal. Finalement, nous avons eu le plaisir de désigner Rhodnie Désir « artiste associée » de la Place des Arts. La chorégraphe, danseuse et documentaliste bénéficie ainsi d'un accès privilégié à notre complexe pour y développer ses projets artistiques, dont un spectacle à grand déploiement qu'elle présentera en première mondiale à la Salle Wilfrid-Pelletier en 2024, sous la direction du chef Yannick Nézet-Séguin.



En marge de notre programmation en salles, grâce au soutien de la Fondation de la Place des Arts, nous avons présenté trois événements phares citoyens qui ont attiré plus de 22 000 participants. Les six soirées de danse du **Festival L'Art en soi sur l'Esplanade** <sup>1</sup> ont séduit de nombreux festivaliers soit trois fois plus que l'année précédente alors que la deuxième édition de **Micro ouvert autochtone**, <sup>2</sup> orchestré par la commissaire Melissa Mollen Dupuis, véritable reflet de l'esprit de communauté des premiers peuples, a rassemblé une quinzaine d'artistes autochtones de différentes nations. Nos activités de la relâche ont pour leur part attiré des milliers de petits et grands venus faire le plein de culture.

Notre programme Éducation est en croissance. Plus de 7 000 élèves du secondaire et leurs accompagnateurs ont participé à ce parcours unique en éducation esthétique, les préparant à comprendre et vivre l'expérience d'un spectacle à la Place des Arts. Enfin, nos ateliers Art adapté, soutenus par la Fondation Sandra et Alain Bouchard par le biais de la Fondation de la Place des Arts, et notre nouveau volet **Art adapté jeunesse** <sup>3</sup> ont permis à plusieurs centaines d'adultes et d'enfants vivant avec des besoins particuliers de s'exprimer à travers l'art et de contribuer pleinement à la vie culturelle.



Le bilan de l'année qui vient de passer est positif. Nos activités semblent avoir repris de façon durable, ce qui nous réjouit et constitue une véritable bouffée d'air frais.

### DES EFFORTS SOUTENUS POUR ASSURER LA MAINTENANCE DE NOTRE PARC IMMOBILIER ET LA RÉALISATION DE PROJETS DE MODERNISATION

À l'aube du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Place des Arts, la santé de nos bâtiments, de nos équipements et de nos systèmes sont au cœur de nos préoccupations. Nos équipes travaillent sans relâche pour assurer la maintenance et accélérer la modernisation du complexe afin qu'il demeure un lieu actuel, pertinent et sécuritaire, dans le respect de la signature architecturale d'origine de ce patrimoine bâti d'exception dont nous sommes les gardiens pour les générations futures.

Ainsi, plusieurs grands chantiers ont été initiés au cours de la dernière année, dans un environnement de plus en plus complexe. Parmi ceux-ci, la modernisation de notre Cinquième Salle, qui s'est poursuivie toute l'année, et les travaux réalisés dans le corridor métro afin de le rendre accessible universellement. Une attention particulière a aussi été portée à la performance énergétique de notre complexe vieillissant et à la réduction de notre empreinte carbone. Des études ont été initiées visant à identifier et à mettre en œuvre des mesures de ré-optimisation et d'efficacité énergétique pour l'ensemble des bâtiments existants. Certaines d'entre elles ont déjà été mises en place permettant une réduction de notre consommation de gaz naturel de 50 % cette année. La Place des Arts a de même obtenu le renouvellement de sa certification OR — Scène écoresponsable, preuve que nos engagements en développement durable vont dans la direction souhaitée.

PHOTO 1: FESTIVAL L'ART EN SOI - SOIRÉE DE DANSES LATINES © THIBAUT CARRON  
PHOTO 2: MICRO OUVERT AUTOCHTONE - SPECTACLE DE SHAUIT © THIBAUT CARRON  
PHOTO 3: SPECTACLE D'ART ADAPTÉ JEUNESSE - NAIGWENI DESBOS © KEVIN CALIXTE



Deux projets majeurs en technologie de l'information, qui s'inscrivent dans le cadre du Plan de rehaussement de la cybersécurité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique, dont la réalisation était nécessaire au maintien des opérations, ont également débuté soit la refonte du site web et le remplacement du logiciel de réservation de salles. Ces initiatives nous permettront de moderniser nos systèmes, d'améliorer notre performance opérationnelle et de bonifier l'expérience utilisateur. Nous avons au surplus finalisé l'implantation de notre nouvelle plateforme de gestion de données clients et de marketing relationnel qui viendra soutenir de façon plus étroite nos efforts d'engagement et de renouvellement de public.

La reprise s'est déroulée à une cadence accélérée. Les nombreuses vagues de recrutement, plus particulièrement dans le secteur événementiel, se sont avérées autant de défis dans un contexte de pénurie et de mouvance de main-d'œuvre et de l'implantation du mode de travail hybride. Enfin, dans la poursuite de la réalisation de notre plan équité, diversité et inclusion, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant et un plan de sensibilisation, qui intègre de façon plus soutenue ces valeurs à notre culture organisationnelle, a été conçu.

PHOTO 4: SÉRIE ARTS ET MONDE - THE KINGDOM CHOIR. © KEVIN CALIXTE  
PHOTO 5: LES COWBOYS FRINGANTS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY. © ANNIE BIGRAS

## EN ROUTE VERS 2027

Les douze derniers mois ont été marqués par les travaux d'élaboration de la vision, des valeurs et des grandes orientations de notre Plan stratégique 2023-2027, qui guideront nos actions au cours des quatre prochaines années. Cet exercice a mobilisé tout à tour nos équipes et nos administrateurs et impliqué de nombreux partenaires, collaborateurs stratégiques et acteurs de la société civile dont les apports ont contribué à enrichir notre réflexion. Cette démarche nous a également donné l'occasion d'effectuer un retour sur les origines, le parcours et la raison d'être de notre institution qui, à l'aube de ses 60 ans, détient toujours ce formidable pouvoir de relance. Les objectifs que nous nous sommes fixés sont ambitieux et tiennent compte de la mouvance des changements sociaux et du climat d'incertitude économique. C'est pourquoi nous croyons qu'en requalifiant ses actifs, en renouvelant son offre, en actualisant ses pratiques de gestion et en consolidant son modèle d'affaires, la Place des Arts continuera plus que jamais d'être ce moteur qui rassemble la population, de tous âges, pour l'inviter à partager les émotions et participer au dialogue social que provoque les arts vivants d'ici et d'ailleurs.

Je tiens à remercier nos organismes artistiques résidents, nos diffuseurs associés et tous les producteurs avec qui nous travaillons pour leur confiance, leur adaptabilité et leur créativité. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à mes collègues de l'équipe de direction ainsi qu'à chacun des 270 employés de la Société pour leur ténacité et leur engagement alors que la Place des Arts reprenait vie à un rythme effréné. Je remercie aussi la présidente et les membres du conseil d'administration pour leur appui et le partage de leur temps et de leur expertise. Enfin, je souhaite souligner l'apport indispensable du gouvernement du Québec et le soutien indéfectible du ministère de la Culture et des Communications.

C'est en continuant d'unir nos efforts et en misant sur cette puissance collective que la Place des Arts demeurera un levier pour consolider et dynamiser le milieu culturel et sa métropole. Un carrefour où l'on peut être comblé des multiples bienfaits qu'offrent l'art, sous toutes ses formes et dans un éventail toujours plus riche de disciplines. Un lieu accueillant qui fait la fierté des Québécois.





Place  
des  
Arts

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

PHOTO PAGE 7 : LES COWBOYS FRINGANTS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY © ANNIE BIGRAS





## BAINS DE FOULES



### UNE NOUVELLE SÉRIE DE SPECTACLES POP À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY DE JOLIETTE

La Place des Arts, propriétaire de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, était très heureuse d'y présenter au mois d'août trois grands spectacles pop en collaboration avec La Tribu et evenko : Les Cowboys Fringants, l'intemporel Robert Charlebois et Charlotte Cardin. Trois expériences hors de l'ordinaire qui ont permis à des milliers de spectateurs de vibrer ensemble, sous les étoiles, complétant à merveille la programmation estivale de ce lieu enchanté.

PHOTOS : CHARLOTTE CARDIN, ROBERT CHARLEBOIS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY. © ANNIE BIGRAS



### LA SÉRIE ARTS ET MONDE POUR VOYAGER EN SPECTACLES

En octobre 2022, une nouvelle série de spectacles colorés et énergisants mettant en vedette des artistes en provenance des quatre coins du globe a été lancée par la Place des Arts. Les premiers événements de la Série Arts et monde ont permis à des milliers de spectateurs de se laisser transporter de l'Espagne au Japon, avec des escales en Afrique du Sud et en Angleterre, en compagnie du plus grand danseur de flamenco de ce siècle, Farruquito; de l'époustouflant collectif de tambours japonais, Kodo; de la chorale acclamée Soweto Gospel Choir; et du chœur de renommée internationale The Kingdom Choir.

PHOTO : SÉRIE ARTS ET MONDE - KODO : TZUSUMI. © THIBAUT CARRON

### L'ŒUVRE DE JEAN PAUL RIOPELLE CÉLÉBRÉE À LA PLACE DES ARTS

La Place des Arts a contribué à la mise en œuvre du spectacle multimédia **Riopelle symphonique**, présenté dans le cadre des célébrations du centenaire de Jean Paul Riopelle et de l'ouverture de MONTRÉAL EN LUMIÈRE. Ce grand concert a invité le public à plonger au cœur de l'œuvre de l'artiste et des grandes périodes de sa vie, au rythme d'une création musicale signée Serge Fiori et Blair Thomson, interprétée par l'Orchestre symphonique de Montréal et les Chœurs des Petits Chanteurs de Laval.

Avant la première représentation du spectacle, la Place des Arts a offert un **Entretien arts et société** sur le legs de Jean Paul Riopelle et ses multiples influences créatrices. 345 personnes se sont présentées au Salon urbain pour l'occasion, une assistance record.

La compagnie Duceppe a également présenté **Le Projet Riopelle**. Dans ce spectacle-événement, Robert Lepage a rendu hommage à celui qu'il considère comme le père de la modernité artistique au Québec. Repoussant les limites des moyens scéniques, Lepage invitait le public à découvrir, ou redécouvrir, cet imposant artiste qu'était Riopelle, à travers une expérience dont lui seul a le secret.

PHOTO : LE CONCERT RIOPELLE SYMPHONIQUE À LA SALLE WILFRID-PELLETIER. © VICTOR DIAZ LAMICH



# UN LIEU VIVANT AU CŒUR DE LA VILLE



## LES GRANDS FESTIVALS DE RETOUR

Les Francos, le Festival International de jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire / Just for Laughs et MUTEK se sont déployés tour à tour dans le quartier et ont aussi enflammé les salles et l'Esplanade de la Place des Arts pendant l'été 2022, attirant un nombre impressionnant de citoyens et de touristes.

Pour sa part, MONTRÉAL EN LUMIÈRE a proposé à nouveau une panoplie d'activités à la Place des Arts à l'hiver 2023, qu'il s'agisse du populaire *Coucou Passe-Partout*, le spectacle au Théâtre Maisonneuve ou des installations *Fabuloscope* et *Prismaphonik*, respectivement dans la salle d'exposition et sur l'Esplanade de la Place des Arts. Le Quartier Gourmand s'est également installé pour la première fois dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, avec des conférences, des dégustations ainsi que des ateliers culinaires pendant deux fins de semaine.

PHOTO : LE QUADRILATÈRE DE LA PLACE DES ARTS DURANT LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL 2022. © JF SAVARIA

## LE FESTIVAL JOAT POUR TERMINER LA SAISON ESTIVALE EN BEAUTÉ

La Place des Arts est ravie d'avoir accueilli le Festival JOAT (*Jack Of All Trades*) sur son Esplanade, dans sa salle d'exposition et dans ses salles de répétition. Pendant plusieurs jours, l'événement, présenté par Danse Danse, a permis aux Montréalais, mais aussi aux spectateurs qui fréquentent nos salles, de découvrir et d'expérimenter différentes facettes de la danse de rue. La danse occupe une place de choix à la Place des Arts et le Festival JOAT vient contribuer à la diversité de cette forme d'art. Soulignons que Handy Yacinte, fondateur et directeur général et artistique du Festival JOAT, a reçu le Prix du jury du Conseil des arts de Montréal 2023.

PHOTO : LE SPOT SESSION - 100LUX DURANT LE FESTIVAL JOAT. © DAVIDWONG



## LA PLACE DES ARTS, HÔTE DE TROIS GRANDS GALAS

La Place des Arts est fière d'avoir accueilli à nouveau trois événements incontournables qui célèbrent les artistes et artisans du Québec : le Gala des prix Gémeaux, animé par Véronique Cloutier, le Gala de l'ADISQ, animé par Louis-José Houde, et le Gala Dynastie, animé par l'humoriste Preach.

Nouveauté cette année, la Place des Arts a également été l'hôte de la toute première Semaine Dynastie. Plusieurs activités ont eu lieu au Salon urbain et ont attiré des centaines de participants. Parmi celles-ci, un panel d'artistes de la scène hip-hop québécoise réunissant Carmina Senosier, DJ Asma, Raccoon et Zach Zoya, et une soirée récompensant des personnalités issues des communautés noires œuvrant dans l'industrie des médias, animée par l'artiste polyvalente Naadei.

PHOTO : DES ARTISTES FOULENT LE « BLACK CARPET » QUI PRÉCÈDE LE GALA DYNASTIE. © KEVIN CALIXTE



# LA RELÈVE AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS

## SACEF : LES 28<sup>e</sup> ET 29<sup>e</sup> ÉDITIONS DE MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS À LA SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE

Depuis ses débuts, Ma première Place des Arts, concours organisé par la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF), fait rayonner de nouvelles générations d'artistes de la chanson francophone d'ici. Les éditions présentées au printemps et à l'automne 2022 ont fait découvrir de nombreux talents de cette relève, dont l'auteure-compositrice-interprète Oli Féra et l'interprète Philippe Plourde, lauréats de la 28<sup>e</sup> édition, ainsi que l'auteur-compositeur-interprète Émile Bourgault et le groupe Les Chatons, lauréats de la 29<sup>e</sup> édition.

PHOTO : ÉMILE BOURGAULT, LAURÉAT DU CONCOURS MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS. © MICHEL PARENT



## 10 ANS DE PARTENARIAT ENTRE LA PLACE DES ARTS ET L'UQAM POUR METTRE DE L'AVANT LES ARTISTES ÉMERGENTS

L'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM et la Place des Arts présentaient en janvier 2023 la 22<sup>e</sup> édition de l'exposition annuelle *Paramètres*. Cette édition marquait le 10<sup>e</sup> anniversaire du partenariat entre les deux institutions, qui aura permis d'offrir jusqu'à présent une vitrine à plus de 180 créateurs et créatrices de la relève.

PHOTO : ŒUVRE PRÉSENTÉE LORS DE L'EXPOSITION PARAMÈTRES XXII DE L'UQAM. © KEVIN CALIXTE



## LES 5 À 7 JAZZ, UNE NOUVELLE COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En mars 2023, la Place des Arts a présenté gratuitement une série de cinq-à-sept musicaux dans son Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Des quartets d'étudiants ont revisité des standards de jazz en y ajoutant une touche moderne et personnelle. Une belle occasion pour le public d'apprécier le talent de la prochaine génération de musiciennes et musiciens issus de l'Université de Montréal.

PHOTO : PERFORMANCE D'ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. © THIBAUT CARRON



# ANIMER NOS ESPACES PUBLICS GRÂCE À DES PARTENARIATS DYNAMIQUES

## QUATRE NOUVELLES ŒUVRES NUMÉRIQUES POUR LA MOSAÏQUE D'ÉCRANS

Les œuvres *Continents anonymes* d'Alexis Bellavance et *Surfaces fuyantes* de François Quévillon ont été choisies à la suite d'un appel à projets lancé conjointement par la Place des Arts et le Conseil des arts et des lettres du Québec pour soutenir la création d'œuvres numériques.

La Place des Arts a également collaboré avec des artistes pour deux créations sur mesure : *KIWEW* de l'artiste atikamekw Eruoma Awasish - la première œuvre autochtone à être présentée sur la mosaïque d'écrans - et *Conte à rebond*, du collectif Doki. Ces deux créations originales font désormais partie de notre répertoire d'œuvres numériques.

PHOTO : EXTRAIT DE L'ŒUVRE NUMÉRIQUE KIWEW PRÉSENTÉE SUR LA MOSAÏQUE D'ÉCRANS DE L'ESPACE CULTUREL GEORGES-ÉMILE-LAPALME. © THIBAUT CARRON



## PDA X PHI : UNE NOUVELLE INSTALLATION POUR RENDRE L'ART NUMÉRIQUE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE



La Place des Arts et PHI ont poursuivi leur partenariat triennal en présentant l'expérience AS WATER FALLS dans la salle d'exposition de la Place des Arts. Produite par le studio montréalais Iregular, l'œuvre représentait une chute d'eau virtuelle avec laquelle les visiteurs pouvaient interagir, à l'aide de la lampe de poche de leur téléphone cellulaire.

PHOTO : L'INSTALLATION INTERACTIVE AS WATER FALLS. © FRÉDÉRIC FADDOUL

## QUELQUE CHOSE COMME UN GRAND HOMME : UN DOCUMENTAIRE TOUCHANT SUR RENÉ LÉVESQUE



La Place des Arts a complètement réaménagé une zone d'activités dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, tout près de l'entrée située sur la rue Sainte-Catherine. C'est dans cet espace que la Place des Arts a présenté le court-métrage documentaire de Luc Cyr, « Quelque chose comme un grand homme », l'un des volets du parcours organisé par le Partenariat du Quartier des spectacles pour célébrer le 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance de René Lévesque.

Le dévoilement de ce documentaire a attiré plusieurs invités de marque, dont des représentants du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, de même que des représentants de la Fondation René-Lévesque.

PHOTO : LES INVITÉS DU LANCEMENT DE L'ESPACE RENÉ-LÉVESQUE À MONTRÉAL, LE PARCOURS D'UN HOMME D'EXCEPTION. © VIVIAN GAUMAND

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

## À LA MÉMOIRE DE GEORGES-ÉMILE-LAPALME

Une nouvelle plaque en l'honneur de Georges-Émile-Lapalme a été installée dans le grand espace culturel intérieur de la Place des Arts, qui porte son nom. En 1961, M. Lapalme était nommé titulaire du tout premier ministère des Affaires culturelles, devenu ensuite le ministère de la Culture et des Communications. C'est d'ailleurs alors qu'il était ministre qu'ont eu lieu la construction et l'inauguration de la Place des Arts de même que la création du Musée d'art contemporain.

Le dévoilement de la plaque a eu lieu en présence des enfants, petits-enfants et membres de la famille de monsieur Lapalme, et de monsieur Claude Corbo, professeur en sciences politiques, gestionnaire universitaire québécois et auteur du texte qui figure sur la plaque.



PHOTO : LES ENFANTS DE GEORGES-ÉMILE-LAPALME POSENT DEVANT LA PLAQUE EN COMPAGNIE DE CLAUDE CORBO ET DE MARIE-JOSÉE DESROCHERS. © THIBAUT CARRON



## RHODNIE DÉSIR DEVIENT LA PREMIÈRE ARTISTE ASSOCIÉE DE LA PLACE DES ARTS

La chorégraphe, danseuse et documentaliste Rhodnie Désir a été nommée artiste associée de la Place des Arts à l'occasion d'un projet pilote de trois ans ; une grande première pour l'institution. La Place des Arts ouvre ainsi la porte de ses salles de répétition et espaces publics à l'artiste et sa compagnie RD Créations, qui peuvent y mener leurs activités régulières, événementielles et de création.

Déjà, RD Créations a annoncé la naissance d'un nouveau projet intitulé « Symphonie de cœurs », en collaboration avec l'Orchestre Métropolitain, Danse Danse et la Place des Arts. La première mondiale de cette œuvre magistrale est prévue à la Place des Arts au cours du printemps 2024.

PHOTO : RHODNIE DÉSIR. © KEVIN CALIXTE

## RENOUVELLEMENT DE L'ACCREDITATION SCÈNE ÉCORESPONSABLE OR

La Place des Arts a obtenu le renouvellement de son accréditation Scène écoresponsable OR de la part du Conseil québécois des événements écoresponsables.

Il s'agit d'une reconnaissance importante envers les actions en développement durable de la Place des Arts et son engagement à multiplier les gestes écoresponsables pour les années à venir.





## NOMBRE RECORD DE CÉRÉMONIES DE REMISE DE DIPLÔMES

2022-2023 a marqué le retour en salle des cérémonies de remise de diplômes, avec pas moins de 50 événements.

Les finissants de l'université Concordia, de l'université McGill, de HEC Montréal et de Polytechnique Montréal, notamment, ont foulé la scène de la Salle Wilfrid-Pelletier ou du Théâtre Maisonneuve pour recevoir leur diplôme. Il est toujours impressionnant de voir ces cohortes de milliers d'étudiants réunis à la Place des Arts pour célébrer cette étape marquante de leur vie !

PHOTO : REMISE DE DIPLÔMES AU THÉÂTRE MAISONNEUVE. © THIBAUT CARRON



## DUCEPPE : UNE SAISON DE HAUTE VOLTIGE POUR LES 50 ANS DU THÉÂTRE

Pour son 50<sup>e</sup> anniversaire, Duceppe a présenté un programme composé entièrement de créations québécoises, ancré dans la dramaturgie actuelle, mais faisant des clin d'œil à son histoire, avec des pièces telles que *Manikanetish*, adaptée du roman de Naomi Fontaine, *Le Projet Riopelle* de Robert Lepage et *Gaz Bar Blues* de Louis Bélanger. La compagnie a d'ailleurs remporté le 37<sup>e</sup> Grand Prix du Conseil des arts de Montréal qui témoigne de sa programmation inclusive et audacieuse et de ses stratégies innovantes pour rejoindre les publics.



PHOTO : EXTRAIT DE LA PIÈCE MANIKANETISH PRÉSENTÉE AU THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE. © DANNY TAILLON

## RECORD D'ACHALANDAGE POUR CASSE-NOISETTE

La période des Fêtes 2022 a été marquée par des ventes record de la production *Casse-Noisette* des Grands Ballets Canadiens, après deux années d'absence. Plus de 47 000 petits et grands se sont ainsi laissés charmer par la fantaisie, la magie et l'humour de ce classique intemporel. Créé en 1964 par le chorégraphe québécois Fernand Nault, *Casse-Noisette* a conquis plusieurs générations de spectateurs. Porté par des décors et des costumes somptueux et une vision onirique de l'enfance, ce ballet réunit année après année une centaine de danseurs sur scène.

PHOTO : LES DANSEURS KIARA DENAE FELDER ET STEPHEN SATTERFIELD DANS CASSE-NOISETTE. © SASHA ONYSHCHENKO

# LES ORGANISMES ARTISTIQUES RÉSIDENTS DE LA PLACE DES ARTS

## LES GRANDS BALLETS CANADIENS

### PRODUCTION MARQUANTE DE L'ANNÉE

En octobre 2022, Les Grands Ballets présentaient *CARMEN*, une nouvelle œuvre du chorégraphe Étienne Béchard, inspirée par la Suite Carmen de Rodion Chitchedrine, composée en 1967 d'après l'opéra de Bizet. Sa version « 3.0 » transportait l'héroïne dans un univers virtuel où tout est permis, en opposition à une société au contrôle social très marqué. À travers une chorégraphie mêlant différents styles de danse et à l'aide d'une scénographie et de costumes futuristes, Étienne Béchard nous plongeait dans une véritable fable sociale qui explore les impacts des nouvelles technologies et de la société du spectacle sur nos comportements.



PHOTO: LES GRANDS BALLETS - CARMEN. @SASHA ONYSHCHENKO



## DUCEPPE

### PRODUCTION MARQUANTE DE L'ANNÉE

Du 7 septembre au 8 octobre 2022, Duceppe présentait *Mama* de la dramaturge et comédienne Nathalie Doummar. La pièce se déroule dans un bungalow de banlieue, où trois générations de femmes se relaient au chevet du patriarche mourant. Entre rires et larmes, d'anciennes blessures resurgissent, des liens effrités se resserrent, des secrets sont révélés. Une histoire de famille, d'amour, de violence, de transmission et de transgression.



PHOTO: DUCEPPE - MAMA. © DANNY TAILLON

# L'OPÉRA DE MONTRÉAL

## PRODUCTION MARQUANTE DE L'ANNÉE

En novembre 2022, l'Opéra de Montréal présentait en première mondiale *La Beauté du monde* de Julien Bilodeau et Michel Marc Bouchard. Un livret original, inspiré de l'extraordinaire sauvetage des œuvres du Louvre pendant la Seconde Guerre mondiale, qui illustre l'importance de l'art et de la beauté dans nos vies.



PHOTO: L'OPÉRA DE MONTRÉAL - LA BEAUTÉ DU MONDE. © VIVIEN GAUMAND

# ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

## PRODUCTION MARQUANTE DE L'ANNÉE

Le 25 septembre 2022, l'Orchestre Métropolitain donnait le coup d'envoi de sa 42<sup>e</sup> saison avec le concert *Aurores orchestrales*. Le programme proposait deux œuvres dont *Nunami nipiit* (Échos de la terre) pour voix, chants de gorge, chœur et orchestre de l'autrice-compositrice-interprète inuk Elisapie.

À travers cette pièce, Elisapie racontait les histoires de son peuple qu'elle porte dans son cœur et qu'elle exprime à travers sa musique.



PHOTO: L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN ET ELISAPIE - NUNAMI NIPIT (ÉCHOS DE LA TERRE). © SYLVAIN LÉGARÉ

# L'ART EN SOI : LES ACTIVITÉS ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS DE LA PLACE DES ARTS

## UN NOMBRE RECORD DE PARTICIPANTS AU FESTIVAL L'ART EN SOI 2022

À l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Festival L'Art en soi, la Place des Arts a proposé en septembre 2022 une série de soirées dansantes hautes en couleur sur son Esplanade extérieure. Cette année, le nombre de participants a triplé par rapport à l'édition de l'an dernier. Ainsi, ce sont près de 16 000 citoyens qui ont pu s'initier gratuitement à différents styles de danse – samba, disco et waacking, country, danse guinéenne, Bollywood et danses latines – guidés par des professionnels aguerris de la métropole : l'Academia Samba Jeri, Nedge « Blak Kat » Valmé, le Club Bolo, Bamba Fodé Camara, Rameez Karim et Jonathan Heredia De la Cruz. En compagnie de l'animateur des soirées, Philippe Fehmiu, les participants ont également pu apprécier la richesse musicale des collectivités qui illuminent la métropole avec des groupes de musique en direct et des DJ.

PHOTO : FESTIVAL L'ART EN SOI – SOIRÉE DE DANSE COUNTRY. © THIBAUT CARRON



## DEUXIÈME ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT MICRO OUVERT AUTOCHTONE : UNE OCCASION DE FAIRE PLUS AMPLE CONNAISSANCE

La commissaire Melissa Mollen Dupuis et la Place des Arts présentaient en novembre 2022 la deuxième édition de l'événement Micro ouvert autochtone. Présenté gratuitement dans différents espaces de la Place des Arts, cette fin de semaine festive offrait plusieurs activités pour tous : prestations musicales et de slam, foire artistique et discussions avec des artistes, découvertes culinaires, ateliers de danse et de perlage, projections de courts métrages, et bien plus. Reflet de l'esprit de communauté des peuples autochtones, ce grand rassemblement invitait à l'échange et au partage. Cette deuxième édition a attiré plus de 2200 participants, soit cinq fois plus que lors de la première édition, et réuni de nombreux artistes et artisans autochtones tels que Réal Junior Leblanc (slam), Soleil Launière (danse), Maïlys Flamand (perlage), Shauit (chanson) et Sipi Flamand (littérature; M. Flamand est également le chef de la communauté atikamekw de Manawan).

PHOTO : MELISSA MOLLEN DUPUIS, COMMISSAIRE DE L'ÉVÉNEMENT MICRO OUVERT AUTOCHTONE. © THIBAUT CARRON

## LA RELÂCHE À LA PLACE DES ARTS : NOURRIR L'IMAGINAIRE DES ENFANTS ET CULTIVER L'ÉMERVEILLEMENT EN FAMILLE

Pour la semaine de relâche, la Place des Arts a invité les familles à faire le plein d'art et de culture. Des milliers de petits et grands ont profité des nombreuses activités gratuites au programme : initiation au cirque, spectacles de conte et de musique, ateliers de bricolage, installation interactive autour de contes et légendes autochtones, et atelier culinaire solidaire offert par La Table des Chefs. Les amateurs d'art numérique ont également pu admirer une œuvre haute en couleur sur la mosaïque d'écrans de la Place des Arts. Le parcours parfait pour apprendre à découvrir l'artiste en soi et pour créer, bouger et jouer !

PHOTO : LE SPECTACLE LE SOUHAIT DE PETITE SOURIS. © THIBAUT CARRON



## LE PROGRAMME ART ADAPTÉ – ÉVEILLER LES SENS ET RÉVÉLER LE POTENTIEL EN CHACUN DE NOUS

Des artistes-médiateurs ont offert des ateliers de chant, de danse et de percussion corporelle à plus de 300 adultes provenant d'une quinzaine d'organismes œuvrant auprès de personnes vivant avec des besoins particuliers, tels que le Centre William Hingston, Santé Mentale Québec Rive-Sud et le Centre Champagnat.

*Les activités du programme Art adapté sont rendues possibles grâce au soutien de la Fondation Sandra et Alain Bouchard.*

## ART ADAPTÉ JEUNESSE

Cette année, la Place des Arts a lancé le projet-pilote Art adapté jeunesse. Des ateliers d'initiation aux arts de la scène, conçus spécialement pour les jeunes vivant avec des besoins particuliers, ont été ainsi offerts à 78 participants. Âgés de 7 à 18 ans, ceux-ci ont eu l'occasion d'offrir une représentation devant public à la fin de leurs ateliers, ce qui a donné lieu à de nombreux moments émouvants où les sourires étaient définitivement au rendez-vous !

*Les activités du programme Art adapté jeunesse sont rendues possibles grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications.*



VIDÉO : PROGRAMME ART ADAPTÉ JEUNESSE – LA DANSE CRÉATIVE AVEC MAIGWENN DESBOIS. © PLACE DES ARTS

## LES ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ : UNE NOUVELLE FORMULE QUI FAVORISE LES ÉCHANGES

La Place des Arts a présenté quatre nouveaux rendez-vous de sa série « Entretiens arts et société » animée par Catherine Perrin. Des intervenants issus de diverses sphères sociales et culturelles ont ainsi été invités à échanger sur les bienfaits de la musique sur le développement des enfants, sur le retour du public dans les salles de spectacle, sur l'œuvre de Riopelle et sur la mutation des modes de consommation de la culture. Depuis l'automne 2022, les Entretiens sont offerts dans une formule 5 à 7 qui permet aux participants et au public d'échanger dans un cadre décontracté.

PHOTO : CLOTHILDE CARDINAL, BLAIR THOMSON, MANON GAUTHIER, GUY SIOUÏ DURAND ET SYLVIE LACERTE. ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ « RIOPELLE, 100 ANS D'INFLUENCES ». © THIBAUT CARRON



## LA FONDATION DE LA PLACE DES ARTS RECUEILLE UNE SOMME RECORD POUR SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ AUX ARTS

La Grande Première des futures étoiles 2022, événement-bénéfice annuel de la Fondation de la Place des Arts, a été couronné de succès. Grâce à l'engagement de son comité organisateur, l'événement a permis d'amasser une somme record de 688 000 \$, qui permettra à la Fondation de poursuivre sa mission en maintenant son appui au programme L'Art en soi de la Place des Arts. Sous la direction artistique de Valérie Milot, la soirée a mis en lumière de jeunes artistes au talent exceptionnel issus de diverses disciplines des arts de la scène. Les performances de ces futures étoiles ont été chaudement applaudies par les centaines de spectateurs, gens d'affaires, philanthropes et amateurs d'art de tout horizon.

PHOTO : BOBBY COOKSON (ROUE CYR AVEC L'ORCHESTRE DE L'AGORA ET LES PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL. © LADISLAS KADYSZEWSKI



## PROGRAMME ÉDUCATION – UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE POUR DES MILLIERS D'ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Nous avons offert les ateliers de notre programme Éducation dans les écoles secondaires du Grand Montréal, une expérience engageante en classe préparant les jeunes à assister aux spectacles. Plus de 7 000 élèves ont assisté aux spectacles du programme en compagnie des artistes suivants : Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques (humour), La Bronze (chanson), Sam Faye & D-track (hip hop), Queen Ka & Amélie Prévost (slam), La Galerie (cirque) et Shauti (chanson).

PHOTO DE GAUCHE : DES ÉLÈVES À LEUR ARRIVÉE AU THÉÂTRE MAISONNEUVE. © THIBAUT CARRON  
PHOTO DE DROITE : PHILIPPE-AUDREY LARRUE SAINT-JACQUES SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE MAISONNEUVE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉDUCATION. © THIBAUT CARRON

# LA PLACE DES ARTS EN CHIFFRES

## SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS EN SALLE DEVANT PUBLIC

**814**

REPRÉSENTATIONS EN SALLE\*

PLUS DE **946 000**

SPECTATEURS\*\*

TAUX D'ASSISTANCE MOYEN

**80 %**



PHOTO : SALLE WILFRID-PELLETIER © KEVIN CALIXTE

\* La Cinquième Salle a été fermée pour travaux en 2022-2023.

\*\* Comprend 106 050 personnes ayant assisté à des cérémonies de remise de diplômes présentées dans nos salles.

**29**

REPRÉSENTATIONS À  
L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY

PLUS DE **34 000**  
SPECTATEURS



PHOTO : LES NOMBREUX SPECTATEURS AU SPECTACLE DE CHARLOTTE CARDIN À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY. © ANNIE BIGRAS

COLLABORATIONS  
AVEC PLUS DE

**170**

PRODUCTEURS  
ET ORGANISMES

**10**

ORGANISMES ET  
FESTIVALS MAJEURS

DUCEPPE

LES  
GRANDS  
BALLETS  
CANADIENS DE MONTRÉAL

OPÉRA  
DE MONTRÉAL

OM

OSM

DANSE  
DANSE

FRANCOS  
DE MONTRÉAL

LE FESTIVAL DE  
Ianaudière

FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
DE  
JAZZ  
DE MONTRÉAL

JUSTE  
POUR  
RIRE

**47** MILLIONS  
DE DOLLARS  
EN BILLETTERIE\*

\* Volume annuel de transactions incluant tous les producteurs et productrices

# ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS

PLUS DE **32 000** PARTICIPANTS  
AUX SPECTACLES ET ACTIVITÉS DE NOTRE  
PROGRAMME SIGNÉ **L'ART EN SOI**

NOTRE SALLE D'EXPOSITION A ACCUEILLI  
PLUS DE **51 678 VISITEURS**

PLUS DE **250** ARTISTES  
CONTRIBUTEURS

## TROIS ÉVÉNEMENTS PHARES

### FESTIVAL L'ART EN SOI

PLUS DE **15 800**  
**PARTICIPANTS**  
AUX **6 SOIRÉES**  
**DE DANSE**

### MICRO OUVERT AUTOCHTONE

**2 396 PARTICIPANTS**  
AUX ACTIVITÉS  
**POUR TOUS**

### LA RELÂCHE

**4 678 PARTICIPANTS**  
AUX ATELIERS  
ET SPECTACLES  
**GRATUITS**

**7 038 ÉLÈVES DU SECONDAIRE ET**  
**ENSEIGNANTS** ONT SUIVI DES ATELIERS EN  
ÉDUCATION ESTHÉTIQUE ET ASSISTÉ  
À **7 REPRÉSENTATIONS** DU  
**PROGRAMME ÉDUCATION**

**331 ADULTES ET 95 JEUNES** AVEC DES  
BESOINS PARTICULIERS ONT PARTICIPÉ  
À PLUS DE **130 ATELIERS**  
**D'ART ADAPTÉ ET**  
**D'ART ADAPTÉ JEUNESSE**

**4 ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ**  
ONT ATTIRÉ PLUS DE **500 PARTICIPANTS**



# MÉDIAS SOCIAUX

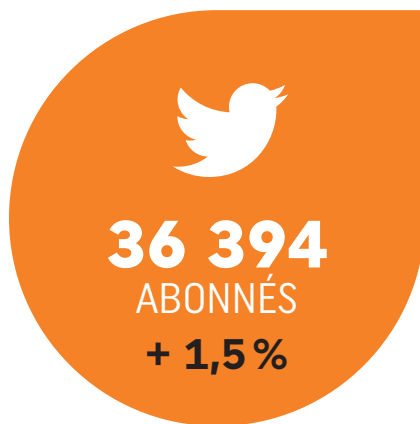


INFOLETTRE  
**140 564**  
ABONNÉS

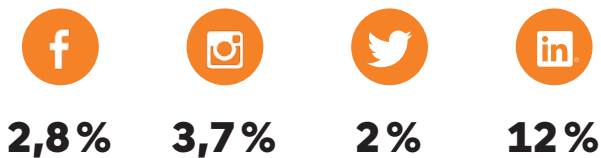
TAUX D'OUVERTURE :  
**43%\***

\* Un taux d'ouverture au-dessus de 25 % est considéré élevé selon les normes de l'industrie.

LE NOMBRE D'ABONNÉS AUX MÉDIAS SOCIAUX DE LA PLACE DES ARTS A AUGMENTÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...



...ET LEUR TAUX D'ENGAGEMENT EST ÉGALEMENT DEMEURÉ ÉLEVÉ\* :



\* Un taux d'engagement est considéré bon si > 1%.

# STATISTIQUES 2022-2023

DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

## LES REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC DANS LES SALLES DE LA PLACE DES ARTS

SALLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	TAUX D'ASSISTANCE (1)
Salle Wilfrid-Pelletier (2)	207	482 015	85 %
Maison symphonique (3)	85	107 297	67 %
Théâtre Maisonneuve	221	238 354	80 %
Théâtre Jean-Duceppe	211	110 945	79 %
Cinquième Salle (4)	0	0	0 %
Salle Claude-Léveillée	90	7 938	70 %
<b>TOTAL</b>	<b>814 (5)</b>	<b>946 549 (6)</b>	<b>80 %</b>

(1) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la capacité totale de la salle.

(2) Inclut les événements présentés devant public au Piano mobile.

(3) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(4) La Cinquième Salle a été fermée pour travaux en 2022-2023.

(5) Comprend 50 cérémonies de remise de diplômes.

(6) Comprend 106 050 personnes ayant assisté aux cérémonies de remise de diplômes.

## LES REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC EN SALLE, PAR DISCIPLINE

CATÉGORIES DISCIPLINAIRES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	PART OCCUPÉE PAR LA DISCIPLINE SUR LE TOTAL DES REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	TAUX D'ASSISTANCE MOYEN PAR DISCIPLINE (1)
Comédies musicales	51	6 %	89 529	79 %
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	98	12 %	109 684	67 %
Danse	104	13 %	159 566	78 %
Jazz et Blues	23	3 %	38 378	90 %
Musique populaire, chansons, variétés	256	31 %	281 087	81 %
Opéra	26	3 %	42 652	76 %
Théâtre (3)	198	24 %	112 761	83 %
Divers (2)	58	7 %	112 892	98 %
<b>TOTAL</b>	<b>814</b>	<b>100 %</b>	<b>946 549</b>	<b>80 %</b>

(1) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la capacité totale de la salle.

(2) Inclut les cérémonies de remise de diplômes.

(3) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

## SPECTACLES OFFERTS EN WEBDIFFUSION

SPECTACLES OU ACTIVITÉS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS (1)	NOMBRE DE LIENS D'ACCÈS (2)
Spectacles des organisations artistiques partenaires (3)	18	1 089

(1) Chaque spectacle transmis en différé à la demande a été comptabilisé comme une seule représentation.

(2) Le nombre réel de spectateurs doit être estimé à la hausse considérant qu'un même lien d'accès permet à plusieurs participants d'une même maisonnée d'assister ou de participer à l'événement. Il est estimé qu'en moyenne, pour chaque lien distribué, deux participants du même foyer ont ou accès à l'événement.

(3) Le nombre de liens d'accès pour les spectacles d'organisations artistiques partenaires n'inclut pas les liens vendus ou distribués gratuitement par les producteurs au moyen de leur propres services de billetterie ou de services tiers.

## ACTIVITÉS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY ÉTÉ 2022

SPECTACLES OU ACTIVITÉS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival international de Lanaudière	23	20 170
Sinfonia de Lanaudière - La Fête nationale symphonique	1	1 704
Nouvelle série pop de la Place des Arts (1)	5	12 397
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>34 271</b>

(1) Spectacles des Cowboys Fringants, de Robert Charlebois et de Charlotte Cardin.

## NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION DES SALLES DU COMPLEXE

SALLES DE SPECTACLES	REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC (1)	LOCATIONS PRIVÉES SANS PUBLIC (TOURNAGES TÉLÉ ET CINÉMA)	PRÉPARATION, RÉPÉTITIONS, DÉMONTAGE	RÉSIDENCES DE CRÉATION	TRAVAUX (2)	OCCUPATION TOTALE
Salle Wilfrid-Pelletier	175	3	109	0	23	310
Maison symphonique (3)	82	8	36	0	8	134
Théâtre Maisonneuve	188	1	83	10	15	297
Théâtre Jean-Duceppe	165	1	139	0	3	308
Cinquième Salle (4)	N/A	N/A	N/A	N/A	365	365
Salle Claude-Léveillée	68	1	23	3	8	103
<b>TOTAL</b>	<b>678</b>	<b>14</b>	<b>390</b>	<b>13</b>	<b>422</b>	<b>1 517</b>

(1) Il peut y avoir plus d'une représentation au cours d'une même journée.

(2) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux.

(3) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(4) La Cinquième Salle a été fermée pour travaux en 2022-2023.

## NOMBRE DE JOURS DE LOCATION DES ESPACES DU COMPLEXE

ESPACES PUBLICS, FOYERS ET SALONS	ACTIVITÉS, ÉVÉNEMENTS PRIVÉS ET TOURNAGES (1)	PRÉPARATION, RÉPÉTITIONS ET DÉMONTAGE	TRAVAUX	OCCUPATION TOTALE
Esplanade	155	79	0	234
Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	9	9	0	18
Foyers et salons	407	15	0	422
Salon urbain	125	12	0	137
<b>TOTAL</b>	<b>696</b>	<b>115</b>	<b>0</b>	<b>811</b>

(1) Il peut y avoir plus d'une activité au cours d'une même journée.

## ÉDUCATION, COLLECTIVITÉS ET ACTIVITÉS GRAND PUBLIC

## ACTIVITÉS GRAND PUBLIC

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Festival L'Art en soi	Esplanade	12	15 854	74
Micro ouvert autochtone	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	16	2 396	15
Relâche – Ateliers et spectacles gratuits	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	24	4 678	8
<b>TOTAL</b>		<b>52</b>	<b>22 928</b>	<b>97</b>

## ACTIVITÉS ET SPECTACLES FAMILLE

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Spectacles Place des Arts junior	Piano nobile (Sons et brioches)	4	629	7
Spectacles Place des Arts junior	Salle Claude-Léveillée	12	1 336	12
<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	<b>1 965</b>	<b>19</b>

## ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'INTERVENANTS
Entretiens arts et société	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	4	547	17

## PROGRAMME ÉDUCATION

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Spectacle	Théâtre Maisonneuve	7	7 038	31
Ateliers préparatoires	Dans les écoles, salles de répétition de la Place des Arts	360	–	–
<b>TOTAL</b>		<b>367</b>	<b>7 038</b>	<b>31</b>

(1) Inclut le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants qui ont assisté à des spectacles entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023. Certains de ces élèves avaient complété leurs ateliers préparatoires pendant l'exercice financier précédent, mais ont assisté aux spectacles en avril 2022.

## PROGRAMME ART ADAPTÉ

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES-MÉDIATEURS
Art adapté (ateliers et spectacles)	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	88	331	14
Art adapté jeunesse – projet-pilote (ateliers et spectacles)		48	95	8
<b>TOTAL</b>		<b>136</b>	<b>426</b>	<b>22</b>

(1) Inclut le nombre de participants et le nombre d'intervenants et d'observateurs.

## EXPOSITIONS

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Expositions	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	8	51 678	68

## NOMBRE DE PARTICIPANTS – ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS

ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Activités Grand public	22 928	89
Activités et spectacles Famille	1 965 (1)	27
Entretiens arts et société	547	17
Programme Éducation	7 038	31
Programme Art adapté	426	22
<b>TOTAL</b>	<b>32 904</b>	<b>186</b>

(1) N'inclut pas le nombre de participants à la relâche, comptabilisés dans Activités Grand public.

## RÉSIDENCES DE CRÉATION

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION OU DE DIFFUSION	NOMBRE D'ARTISTES BÉNÉFICIAIRES
RD Créations	Salle de répétition G	84	N/A
SACEF	Salle de répétition F, Salle Claude-Léveillée	69	629
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal	Salles de répétition (D, E, F et 1)	251	549
<b>TOTAL</b>		<b>404</b>	<b>1 178</b>

## ŒUVRES NUMÉRIQUES

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE JOURS DE DIFFUSION	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Œuvres numériques	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme (mosaïque d'écrans)	300	7

# PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son Plan stratégique 2018-2022. Le 27 septembre 2021, le conseil d'administration a approuvé (Rés: CA 2021-25), à la demande du gouvernement du Québec, la prolongation de son plan stratégique pour une année additionnelle, soit du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Vous trouverez ci-après le détail du Plan stratégique 2018-2023 de la Société de la Place des Arts de Montréal y compris les indicateurs, les cibles et les résultats atteints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2023.

## ENJEU 1

### CRÉATION DE VALEUR PUBLIQUE

ORIENTATION		
Favoriser la production d'œuvres artistiques		
<b>OBJECTIF</b> Accompagner les résidents et producteurs dans l'atteinte des objectifs de production	<b>INDICATEUR</b> - Taux d'assistance aux spectacles  <b>CIBLE</b> - Taux d'assistance de 73 %	<b>RÉSULTAT</b>  Taux d'assistance de 80 %
<b>OBJECTIF</b> Soutenir les nouveaux producteurs et artistes de la relève	<b>INDICATEURS</b> - Nombre de nouveaux producteurs soutenus - Nombre de journées de résidence d'artistes en création  <b>CIBLES</b> - 10 nouveaux producteurs de spectacles - 175 journées de résidence d'artistes en création	<b>RÉSULTATS</b>  32 nouveaux producteurs 84 journées de résidence d'artistes en création
<b>OBJECTIF</b> Accroître l'utilisation d'outils numériques dans la promotion de spectacles	<b>INDICATEUR</b> - Retour sur investissement média par campagne numérique (rendement pour chaque dollar investi)  <b>CIBLE</b> - Rendement de 1:3 pour chaque dollar investi	<b>RÉSULTAT</b>  Cible atteinte

## ENJEU 1 (SUITE)

### CRÉATION DE VALEUR PUBLIQUE

ORIENTATION	Diversifier les clientèles	
<b>OBJECTIF</b> Augmenter la participation des familles, des enfants et des jeunes	<b>INDICATEURS</b> - Nombre de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - Nombre de participants au volet éducatif du programme L'Art en soi  <b>CIBLES</b> - 15 000 participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes  - 4 000 participants au volet éducatif du programme L'Art en soi	<b>RÉSULTATS</b>  6 650 participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes  7 038 participants au volet éducatif du programme L'Art en soi
<b>OBJECTIF</b> Augmenter le nombre de nouveaux clients aux productions de la Place des Arts	<b>INDICATEUR</b> - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux clients  <b>CIBLE</b> - 51 % de nouveaux clients	<b>RÉSULTAT</b>  34 % de nouveaux clients
<b>OBJECTIF</b> Augmenter l'offre culturelle aux clientèles à besoins particuliers	<b>INDICATEUR</b> - Nombre de participants au programme Art adapté  <b>CIBLE</b> - 250 participants au programme Art adapté	<b>RÉSULTAT</b>  331 participants au programme Art adapté
<b>OBJECTIF</b> Créer des liens avec les collectivités et les citoyens	<b>INDICATEUR</b> - Nombre de participants aux activités du programme L'Art en soi  <b>CIBLE</b> - 15 000 participants aux activités du programme L'Art en soi	<b>RÉSULTAT</b>  15 854 participants uniquement pour le Festival L'Art en soi
<b>OBJECTIF</b> Maintenir un haut niveau de satisfaction des clientèles	<b>INDICATEURS</b> - Taux de satisfaction des spectateurs - Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites  <b>CIBLES</b> - Taux de satisfaction des spectateurs de 94 %  - Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites de 90 %	<b>RÉSULTATS</b>  Taux de satisfaction des spectateurs de 90 %  Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites de 99 %

## ENJEU 2

### OPTIMISATION DES RESSOURCES DE LA SOCIÉTÉ

ORIENTATION	Améliorer l'efficacité opérationnelle	
<b>OBJECTIF</b> Générer des revenus autonomes additionnels	<b>INDICATEUR</b> - Pourcentage d'augmentation des revenus autonomes  <b>CIBLE</b> - 18,1 M\$ en revenus autonomes	<b>RÉSULTAT</b>  27,3 M\$ de revenus autonomes
<b>OBJECTIF</b> Maintenir une utilisation productive des ressources de la Société	<b>INDICATEUR</b> - Pourcentage d'augmentation annuelle du taux d'occupation des grandes salles (%) – Salle Wilfrid-Pelletier, Maison symphonique et Théâtre Maisonneuve  <b>CIBLE</b> - Taux d'occupation des grandes salles de 68 %	<b>RÉSULTAT</b>  Taux d'occupation des grandes salles de 80 %



**GOUVERNANCE**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous:

## PRÉSIDENTE



### LOUISE ST-PIERRE

**ÂGE**  
67 ANS  
**LIEU DE RÉSIDENCE**  
MONTRÉAL  
**PROFIL DE COMPÉTENCES**  
DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, LEVÉE DE FONDS ET PHILANTHROPIE, MARKETING ET GESTION DE MARQUE, RESSOURCES HUMAINES

Louise St-Pierre est présidente du conseil d'administration de la Place des Arts, administratrice des conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et de la société Vins Arterra Canada et elle est Ange investisseur chez Angés Québec. Elle a été présidente du conseil d'administration du Domaine Forget de Charlevoix de 2017 à 2020 et a siégé au sein d'une douzaine de conseils d'administration un peu partout au Canada. Elle fut présidente et chef de la direction de Cogeco Connexion de 2013 à 2016 et y a aussi occupé plusieurs postes de vice-présidente de 1999 à 2013. Elle débuta sa carrière chez IBM pour poursuivre chez DMR. En 2015 et en 2016, elle a été reconnue parmi les 100 femmes les plus influentes au Canada par le Réseau des Femmes WXN. En 2014, elle a reçu le Mercure Germaine-Gibara de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Elle fut la marraine du programme EMBA McGill-HEC 2018. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences administratives de l'Université McGill. Elle a reçu un Doctorat honoris causa du Loyalist College de l'Ontario en 2016 soulignant sa carrière en technologies et communications. En 2020, elle a obtenu sa certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

**NOMINATION:** 10 MARS 2021 **FIN DU MANDAT:** 9 MARS 2026 – 1<sup>er</sup> MANDAT

## VICE-PRÉSIDENT



### ÉRIC GOSSELIN

**ÂGE**  
54 ANS  
**LIEU DE RÉSIDENCE**  
MONTRÉAL  
**PROFIL DE COMPÉTENCES**  
DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE

Éric Gosselin est avocat, associé et leader national du groupe de pratique du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétrault où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous, il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et est Président du conseil consultatif de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald). Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald) (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.

**NOMINATION:** 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2026 – 2<sup>e</sup> MANDAT

## MEMBRES



### MARIE-JOSÉE DESROCHERS

**ÂGE**  
54 ANS  
**LIEU DE RÉSIDENCE**  
MONTRÉAL

Marie-Josée Desrochers est la présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts de Montréal depuis mai 2019. Cumulant 25 années d'expérience en gestion dans le milieu culturel, elle a assumé principalement des rôles de cadre au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal. Elle a participé activement à l'essor de l'organisation, chapeautant successivement les secteurs marketing-communications, planification et opérations artistiques puis à la direction générale à titre de Chef de l'exploitation de 2015 à 2019. Nommée à la Place des Arts quelques mois avant l'avènement de la pandémie de la Covid-19, Madame Desrochers s'est distinguée par son leadership collaboratif auprès de la communauté culturelle. Son dynamisme et son esprit à la fois analytique et créatif ont insufflé un nouvel élan à l'organisation qui a renforcé son positionnement et accru son rayonnement en plus d'augmenter ses revenus de façon significative. Sous sa gouverne, la Place des Arts a multiplié les initiatives qui auront notamment contribué à la mise en place d'une plateforme de gestion de données ainsi qu'à la refonte et au développement du secteur Education et Collectivités et de l'identité visuelle de la Place des Arts.

Très impliquée dans son milieu, Madame Desrochers est vice-présidente du conseil d'administration et membre du comité exécutif du Partenariat du Quartier des spectacles de même que des conseils d'administration du CORIM, de Synapse C et de la Fondation de la Place des Arts. Elle siège également sur le comité des sièges sociaux d'Alliance Centre-Ville en plus de présider le comité consultatif de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Elle fait également partie de IWF (International Women's Forum). Elle est titulaire d'une maîtrise en interprétation piano de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en administration des affaires (EMBA) de McGill-HEC Montréal.

**NOMINATION:** 6 MAI 2019 **FIN DU MANDAT:** 5 MAI 2024 – 1<sup>er</sup> MANDAT



### PIERRE BERNIER

**ÂGE**  
57 ANS  
**LIEU DE RÉSIDENCE**  
MONTRÉAL  
**PROFIL DE COMPÉTENCES**  
FINANCES ET COMPTABILITÉ, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE

Pierre Bernier (ASC IAS.A) est consultant et occupe des postes de gestion intérimaires à titre de chef des services financiers (CFO) pour des mandats précis de financement ou de redressement. Jusqu'à la fin de l'année 2022, il a été vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. Son expérience à titre d'administrateur au sein de conseils d'administration est diversifiée. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. En outre, il a été administrateur d'Orizon Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. Monsieur Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finances de l'Université de Sherbrooke.

**NOMINATION:** 23 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 FÉVRIER 2024 – 2<sup>e</sup> MANDAT

## MEMBRES

**STACY CAVERY****ÂGE**

34 ANS

**LIEU DE RÉSIDENCE**

BROSSARD

**PROFIL DE COMPÉTENCES**

MARKETING ET GESTION DE MARQUE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS, ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Stacy Cavery est directrice conseil numérique au sein de l'agence Atypic. Elle possède une solide expérience en développement de stratégies numériques et sa vaste connaissance de cet univers lui confère une vision intégrée des enjeux numériques actuels. Elle siège également sur le conseil d'administration de la Chambre de commerce LGBT du Québec. Elle est titulaire d'une maîtrise en commerce électronique de l'Université de Montréal, ainsi qu'une maîtrise en commerce international.

**NOMINATION:** 8 SEPTEMBRE 2021 **FIN DU MANDAT:** 7 SEPTEMBRE 2025 - 1<sup>er</sup> MANDAT

**ANNIE DEROME****ÂGE**

51 ANS

**LIEU DE RÉSIDENCE**

MONTRÉAL

**PROFIL DE COMPÉTENCES**

DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, IMMOBILIER

Annie Derome est vice-présidente principale, développement et acquisition chez Prével. Elle est reconnue en tant que gestionnaire exécutive multidisciplinaire et cumule plus de 25 années d'expérience au sein du milieu culturel et du divertissement. Possédant une expertise chevronnée en gestion de comités de direction, finances, et en développement des affaires dans un contexte international, elle a œuvré douze ans au Cirque du Soleil et sept ans chez GSM Projet. Son parcours professionnel lui a permis de se démarquer par sa créativité, son sens analytique et sa capacité à élaborer et implanter de nouveaux modèles d'affaires, et ce, tant dans l'industrie culturelle que dans l'univers du numérique et du commerce électronique. Annie est membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles. Elle détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval, ainsi qu'une certification universitaire en gouvernance des sociétés du Collège des administrateurs de sociétés.

**NOMINATION:** 23 MARS 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 MARS 2026 - 3<sup>e</sup> MANDAT

**MARC GILBERT****ÂGE**

56 ANS

**PROFIL DE COMPÉTENCES**

COMMERCE DE DÉTAIL, ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET GESTION DES AFFAIRES

Marc Gilbert est directeur général et associé sénior chez Boston Consulting Group (BCG), où il exerce dans le domaine du conseil depuis plus de vingt-cinq ans. Il dirige le bureau de Montréal, se concentrant à améliorer la compétitivité des entreprises québécoises et canadiennes sur le plan national et international. Il est le responsable mondial de la géopolitique et des répercussions commerciales au sein de la pratique Avantage mondial du BCG. Il est également un membre actif des pratiques Industriel et Consommateur.

Monsieur Gilbert est un membre actif du Centre pour l'avenir du Canada du BCG, qui a pour objectif de réunir des dirigeants du monde des affaires, du gouvernement et du secteur non lucratif pour changer les choses. À ce titre, il contribue à faire avancer le Canada en offrant ses connaissances et son expertise pour éclairer les questions les plus importantes du pays. Il se consacre également à faire progresser l'intelligence artificielle au Canada, à titre de membre du conseil chez Scale IA depuis plus de trois ans.

Avant de rejoindre BCG, Monsieur Gilbert a travaillé chez Merck & Co. Il détient un baccalauréat et une maîtrise en ingénierie de l'Université McGill, ainsi qu'un MBA d'INSEAD.

**NOMINATION:** 23 MARS 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 MARS 2026 - 1<sup>er</sup> MANDAT

**DANIELLE LARAMÉE****ÂGE**

61 ANS

**LIEU DE RÉSIDENCE**

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**PROFIL DE COMPÉTENCES**

FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, FISCALISTE, GESTION DES AFFAIRES

Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.

**NOMINATION:** 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2024 - 3<sup>e</sup> MANDAT



**ALAIN MICHAUD****ÂGE**

51 ANS

**LIEU DE RÉSIDENCE**

SAINT-LAMBERT

**PROFIL DE COMPÉTENCES**FINANCES ET COMPTABILITÉ,  
GESTION DES AFFAIRES,  
COMMERCE DE DÉTAIL

Alain Michaud est chef de la direction financière chez WSP Global depuis février 2020. Il a préalablement occupé le poste de vice-président principal, Performance opérationnelle et initiatives stratégiques au sein de cette même organisation. Avant de se joindre à WSP, M. Michaud a été associé principal au sein du cabinet comptable PwC Canada pendant plus de 20 ans et membre des équipes de direction canadienne et québécoise. M. Michaud détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke. M. Michaud a également été nommé Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 2022.

**NOMINATION** : 23 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT** : 22 FÉVRIER 2026 – 1<sup>er</sup> MANDAT**ANDRÉE NOËL****ÂGE**

73 ANS

**LIEU DE RÉSIDENCE**

ÎLE-DES-SŒURS

**PROFIL DE COMPÉTENCES**DOMAINE DES ARTS ET  
GESTION CULTURELLE,  
DROIT, LEVÉE DE FONDS ET  
PHILANTHROPIE, RELATIONS  
PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Andrée Noël a été membre du Barreau du Québec de 1974 à 2018. Elle a débuté sa carrière d'avocate au sein de contentieux d'entreprises privées dont A. Janin et Compagnie Ltée, Henry Birks et fils Ltée, Groupe Transcontinental, G.T.C. Ltée et Fonorola Inc. Madame Noël possède plus de trente ans d'expérience en réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications et a occupé les fonctions de présidente du Conseil canadien des normes de la radiotélévision et de conseillère régionale pour le Québec au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Elle est membre du conseil d'administration de la Maison Saint-Gabriel et a été membre des conseils d'administration de Canal Savoir, du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, de l'Hôpital Jean-Talon et de l'Institut Philippe-Pinel ainsi que membre du Conseil du statut de la femme. Madame Noël détient un baccalauréat ès arts et une licence en droit de l'Université de Montréal.

**NOMINATION** : 27 MAI 2020 **FIN DU MANDAT** : 26 MAI 2024 – 1<sup>er</sup> MANDAT**VÉRONIQUE RANKIN****ÂGE**

42 ANS

**LIEU DE RÉSIDENCE**

QUÉBEC

**PROFIL DE COMPÉTENCES**DOMAINE DES ARTS ET GESTION  
CULTURELLE, ÉDUCATION,  
GESTION DES AFFAIRES, LEVÉE DE  
FONDS ET PHILANTHROPIE  
ET RESSOURCES HUMAINES

Véronique Rankin est directrice générale du Wapikoni mobile. Avant de se joindre à l'équipe du Wapikoni, elle a participé à la création de l'organisme autochtone Puamun Meshkenu au côté du Dr Stanley Volland et a occupé les fonctions de directrice générale de ce même organisme. Depuis le début de sa carrière, Madame Rankin a principalement œuvré au sein d'organisations autochtones et du gouvernement fédéral. Ces postes l'ont amené à acquérir une solide expérience en développement organisationnel, en gestion des risques ainsi qu'en gestion de la performance et de la qualité. La sécurisation culturelle et la souveraineté narrative des peuples autochtones sont au cœur de son approche en gestion des organisations. Elle siège également sur le conseil d'administration des Productions Menuentakuan, de Kassivi media, de la Fondation Québec Philanthrope ainsi que de LOJIQ. Elle est chercheuse associée de l'Observatoire des administrations publiques autochtones de l'École nationale d'administration publique. Madame Rankin est titulaire d'une maîtrise et d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle en administration publique de l'École nationale d'administration publique.

*Véronique nit icinikasonan Pikogan ka ici nta8ikian acitc ka ici opikian. (Véronique est une femme anicinape originaire de la communauté de Pikogan.)*

**NOMINATION** : 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT** : 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2026 – 1<sup>er</sup> MANDAT

## RENSEIGNEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications du Québec (« MCC »), laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres, dont quatre (4) siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. La présidente du conseil est membre d'office de tous les comités et les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. À l'exception de la personne occupant les fonctions de président-directeur général, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants. Les mandats de deux (2) administrateurs viendront à échéance au cours du prochain exercice, en février 2024, soit celui de la présidente du comité de vérification et de gestion de risques, Madame Danielle Laramée, et le mandat du président du comité des ressources humaines, Monsieur Pierre Bernier.

En date du 10 mars 2021, le gouvernement du Québec a nommé Madame Louise St-Pierre à titre d'administratrice et de présidente du conseil d'administration, et ce, pour un mandat de cinq (5) ans se terminant le 9 mars 2026. Madame Marie-Josée Desrochers a été nommée présidente-directrice générale de la Société le 6 mai 2019 pour un mandat de cinq (5) ans prenant fin le 5 mai 2024. À la fin du présent exercice financier, le conseil d'administration compte sept (7) femmes (représentant 63,6 % du conseil) et comprend des membres issus de la diversité ainsi qu'une membre âgée de moins de trente-cinq (35) ans au moment de sa nomination, ce qui est conforme au chapitre VIII de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* en ce qui concerne la composition des conseils d'administration.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à vingt-six (26) reprises au cours de l'année. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction. La rémunération de la présidente-directrice générale est fixée par décret. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, les administrateurs sont éligibles au versement d'une rémunération établie par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives* (LQ 2022, c.19) qui vient aussi modifier les règles applicables au niveau de la nomination, la composition et la rémunération des membres du conseil.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**LOUISE SAINT-PIERRE** (PRÉSIDENTE), **ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT),  
**PIERRE BERNIER, STACY CAVERY, ANNIE DEROME,**  
**MARIE-JOSÉE DESROCHERS** (PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE),  
**MARC GILBERT, DANIELLE LARAMÉE, ALAIN MICHAUD,**  
**ANDRÉE NOËL ET VÉRONIQUE RANKIN.**

Le conseil d'administration a tenu six (6) réunions au cours de l'année. En sus des affaires courantes, il a conseillé et appuyé la direction dans la gestion de dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les activités de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et de leur soutien, et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil.

L'exercice a été marqué par les travaux d'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 de la Société qui a notamment donné lieu à la constitution d'un comité de planification stratégique ad hoc composé de cinq administrateurs. En début d'année financière, le conseil d'administration a également approuvé la revue de la composition de certains de ses comités à la suite de la nomination de plusieurs nouveaux administrateurs. Il a en outre été sensibilisé à l'accroissement des enjeux de sécurité au sein du complexe et consulté dans le cadre du changement de culture organisationnelle et de la modernisation des systèmes.

Dans le cadre du programme de maintien d'actifs de la Société, le conseil d'administration a été appelé à approuver le mandat visant à réaliser une étude sur l'état des parements d'origine des divers bâtiments du complexe. Il a suivi l'évolution des travaux des projets de modernisation du corridor métro et de la rénovation de la Cinquième Salle en plus d'être tenu informé des développements relativement au projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM). Le comité d'immobilisations et d'affaires commerciales lui a recommandé l'approbation de certains contrats au cours de l'année dont ceux relatifs au remplacement des transformateurs des trois postes de distribution d'électricité de l'Édifice des Théâtres, à la réfection de certaines toitures et bassins du Théâtre Maisonneuve et de la Salle Wilfrid-Pelletier, à des services professionnels en architecture, à des demandes de suppléments de contrats en plus de la conclusion de nouvelles ententes et baux avec des organismes résidents et certains locataires.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a maintenu une vigie rigoureuse des ressources humaines et du renouvellement de certaines conventions collectives et suivi le processus de dotation du poste à la direction de la gestion des immeubles.

Par ailleurs, il a approuvé les états financiers de la Société pour l'exercice 2021-2022, son régime d'emprunts et son budget 2022-2023, le renouvellement du contrat d'assurances commerciales et ses projections budgétaires pluriannuelles gouvernementales (COFs 2023-2028).

La direction a informé le conseil d'administration sur une base continue de la programmation en salle, des résidences d'artistes et des productions de la Société et de ses partenaires et de l'état du milieu culturel.

**COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE GESTION DE RISQUES****DANIELLE LARAMÉE** (PRÉSIDENTE),**PIERRE BERNIER** (1<sup>er</sup> AVRIL AU 26 SEPTEMBRE 2022),**ÉRIC GOSSELIN** (26 SEPTEMBRE 2022 AU 31 MARS 2023) ET**ALAIN MICHAUD**

Le comité de vérification et de gestion de risques a tenu cinq (5) réunions au cours de la période. Il a revu les projets contenus au plan annuel d'investissements en maintien d'actifs et résorption de déficit de la Société.

À la suite de la présentation du plan d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) pour l'exercice financier 2021-2022 en début d'exercice, le comité a procédé à la revue des états financiers audités au 31 mars 2022 qu'il a recommandés pour approbation au conseil d'administration. Il a également procédé à l'examen du budget pour l'exercice financier 2022-2023 et des projections pluriannuelles destinés au MCC qui ont également fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration. Le comité a aussi pris acte du rapport de vérification du contrat de services d'entretien et de maintenance des immeubles du complexe de la Place des Arts. Au cours de l'exercice, le comité a été tenu informé sur une base régulière de l'avancement des travaux de revue et de priorisation des risques institutionnels réalisés en collaboration avec un consultant et avec la participation de certains administrateurs et de l'équipe de direction. La refonte de la Politique de gestion des risques qui en a découlée lui a également été soumise pour analyse aux fins de sa recommandation au conseil d'administration.

**COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE****ÉRIC GOSSELIN** (PRÉSIDENT), **ANDRÉE NOËL** ET **VÉRONIQUE RANKIN**

Le comité de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociale a tenu deux (2) réunions au cours de la période. Il a entre autres analysé les résultats du sondage d'autoévaluation 2021-2022 des administrateurs qui ont été discutés avec la direction avant d'être présentés au conseil d'administration. Parmi ses autres travaux, le comité a revu le projet de Plan de développement durable 2023-2028 de la Société, élaboré sur la base des cinq orientations et des 21 objectifs du projet de stratégie gouvernementale. L'approbation de cette dernière ayant été retardée, un Plan transitoire 22-23 a été produit par la direction et soumis au comité aux fins de sa recommandation au conseil d'administration. Un suivi des actions prévues au Plan transitoire a aussi été effectué par le comité. Ses membres ont aussi été tenus informés de la progression des initiatives prévues au Plan d'action EDI (équité, diversité et inclusion) et ils ont procédé à la revue des textes de la présidente et de la présidente-directrice générale destinés au rapport annuel 2021-2022 de l'institution. Les impacts et les actions requises aux fins de se conformer à la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, dont l'entrée en vigueur s'échelonne entre septembre 2022 et 2024, ont également fait l'objet de discussions.

**COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES****PIERRE BERNIER** (PRÉSIDENT),**STACY CAVERY, ÉRIC GOSSELIN** (1<sup>er</sup> AVRIL AU 26 SEPTEMBRE 2022) ET**ANDRÉE NOËL** (26 SEPTEMBRE 2022 AU 31 MARS 2023)

Le comité des ressources humaines a tenu quatre (4) réunions au cours de la période lors desquelles la direction lui a fourni un état de la situation générale des ressources humaines de la Société, du redéploiement des effectifs, des mouvements de personnel et des conditions de travail. La direction a présenté au comité les paramètres généraux d'augmentation et de rémunération accordés par le Conseil du Trésor au cours de la période pour les exercices 2019-2020 à 2021-2022. Tout au long de l'année, le comité a également maintenu un suivi régulier du processus de dotation du poste de directeur de la gestion des immeubles et il s'est vu présenter, à chacune de ses réunions, un état des lieux des négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives autorisées par le gouvernement du Québec ainsi que de certains dossiers de ressources humaines.

**COMITÉ D'IMMOBILISATIONS ET D'AFFAIRES COMMERCIALES****LOUISE ST-PIERRE** (PRÉSIDENTE), **ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT),**ANNIE DEROME, MARIE-JOSÉE DESROCHERS, MARC GILBERT ET****DANIELLE LARAMÉE**

Le comité d'immobilisations et d'affaires commerciales a tenu cinq (5) réunions au cours de la période. Constitué en 2021 en remplacement du comité exécutif, le rôle de ce comité consiste notamment à réviser tout engagement de la Société qui lui est soumis pour étude, y compris les engagements relatifs à la gestion financière de la Société ou en vertu de sa *Politique de gestion contractuelle* pour recommandation pour approbation au conseil d'administration.

Ainsi, à chacune de ses rencontres, le comité a examiné les rapports de suivi des projets d'immobilisations en cours ainsi que de la maintenance et de l'opération des immeubles préparés par la direction. Au cours de la période, il a entre autres recommandé la conclusion d'un bail pour l'aménagement d'un centre de création et de diffusion culturelle de même que de contrats pour la réfection de certaines toitures des bassins du Théâtre Maisonneuve et de la Salle Wilfrid-Pelletier, l'étude sur l'état des parements des bâtiments du complexe et l'achat de transformateurs pour la modernisation des trois postes de distribution d'électricité de l'Édifice des Théâtres. Quelques demandes de suppléments de contrats ont également été soumises à l'analyse du comité aux fins de leur recommandation au conseil d'administration. Le comité a également été consulté dans le cadre du projet de transformation du MACM.

Par ailleurs, le comité a été tenu informé des conditions relatives à la conclusion, à la modification, au renouvellement et la terminaison de certains baux relatifs à des locaux administratifs ou commerciaux et de location de salles ou de conditions de location prévues dans ceux-ci dont il a recommandé l'autorisation par le conseil d'administration lorsque requis.

## COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE (CONSTITUÉ LE 20 SEPTEMBRE 2022)

MARC GILBERT (PRÉSIDENT),

LOUISE ST-PIERRE (PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION),

ANNIE DEROME, MARIE-JOSÉE DESROCHERS ET VÉRONIQUE RANKIN

Constitué en septembre 2022, le mandat du comité de planification stratégique visait à accompagner la direction dans l'élaboration de son Plan stratégique 2023-2027, à assurer un suivi de son évolution, à en faire rapport et à recommander son adoption au conseil d'administration. Au cours de la période, le comité s'est réuni à quatre (4) reprises. Lors de sa rencontre initiale, il a approuvé le plan de travail proposé par la direction de même que l'échéancier du projet dont il a assuré le suivi au cours de ses rencontres subséquentes. Ainsi, préalablement à leur présentation au conseil d'administration, le comité a procédé à l'examen de la base de faits et de l'analyse comparative réalisées à partir de la documentation spécialisée et interne de la Société, des meilleures pratiques d'autres grandes institutions culturelles et de consultations avec les partenaires, collaborateurs stratégiques et acteurs de la société civile.

La Société a aussi entamé une revue de ses valeurs organisationnelles qui ont été discutées avec le comité et le conseil d'administration. Un atelier de travail en présence des administrateurs et de l'équipe de direction s'est tenu en février 2023 au cours duquel les actions, indicateurs de performance et cibles qui constituent le tableau synoptique ont été présentés. En avril 2023, à la suite de consultations auprès du ministère de la Culture et des Communications et du Secrétariat du Conseil du Trésor, le Plan stratégique 2023-2027 a fait l'objet d'une approbation par le conseil d'administration.

## RELEVÉ ANNUEL DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

(SELON LA DATE D'ENTRÉE EN FONCTION OU DE FIN DE MANDAT)

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE GESTION DE RISQUES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ D'IMMOBILISATIONS ET D'AFFAIRES COMMERCIALES	COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE (CONSTITUÉ PAR RÉSOLUTION ÉCRITE CA 2022-25 LE 20 SEPT. 2022)
Bernier, Pierre*	5/6		2/2	3/4		
Cavery, Stacy	6/6			4/4		
Derome, Annie	6/6				4/5	4/4
Gilbert, Marc	6/6				4/5	4/4
Gosselin, Éric*	6/6	2/2	3/3	2/2	5/5	
Laramée, Danielle	6/6		5/5		3/5	
Michaud, Alain	3/6		5/5			
Noël, Andrée*	4/6	1/2		2/2		
Rankin, Véronique	6/6	2/2				4/4
St-Pierre, Louise	6/6	2/2	5/5	4/4	5/5	4/4
Desrochers, Marie-Josée	6/6	2/2	5/5	4/4	5/5	4/4

\* 26 septembre 2022 par la résolution CA 2022-28 :

1) Modification à la composition du comité des ressources humaines, Monsieur Gosselin est remplacé par Madame Noël.

2) Modification à la composition du comité de vérification et des gestion de risques, Monsieur Bernier est remplacé par Monsieur Gosselin.

À compter de leur nomination, Madame Noël et Messieurs Bernier et Gosselin ont participé à toutes les réunions de ces comités.

# DIRECTION DE LA PLACE DES ARTS



DE GAUCHE À DROITE :

**CLOTHILDE CARDINAL**  
DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION

**ESTHER CARRIER**  
DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE  
ET DE LA BILLETTERIE

**LUC NADEAU**  
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

**MARIE-JOSÉE DESROCHERS**  
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

**MYLAINE ALBERT**  
DIRECTRICE DU MARKETING,  
DES VENTES ET DES COMMUNICATIONS

**NICOLAS POTVIN**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES

**MAT SZEWCZYK**  
DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

*Le poste de directeur des immeubles et de la sécurité a été assuré sur une base temporaire par Marie-Josée Desrochers, Luc Nadeau et Nicolas Potvin.*

## COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction, constitué de la présidente-directrice générale et de l'ensemble des directeurs de la Société, s'est réuni à quarante-six (46) reprises au cours de l'année. Ce comité a pour rôle d'examiner les dossiers opérationnels de la Société et les nouvelles initiatives d'affaires en plus d'être un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet d'assurer un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel, les relations avec les organismes résidents et partenaires d'affaires, la mise en marché et de communication de différentes initiatives en faveur des producteurs, les projets et la programmation, l'exécution et la planification des travaux de construction en cours et à venir, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles et les activités et priorités propres à chaque direction.

Les séances de cet exercice ont porté sur les travaux du comité équité, diversité et inclusion (EDI) et le plan EDI de la Société, la gestion des effectifs et le renouvellement de certaines conventions collectives, le processus d'évaluation annuelle, la revue de la tarification des services auxiliaires, le plan annuel de prévention de la corruption et de la collusion en matière de gestion contractuelle, la mise sur pied d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément aux exigences de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, les besoins en ressources informationnelles, le rapport sur le bilan et les recommandations relativement à son programme éducatif, l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027, le suivi du plan de développement durable (DD) transitoire 2022-23 et la poursuite des travaux du futur Plan DD quinquennal, le processus de facturation, le renouvellement des assurances collectives, le calendrier des activités de l'Esplanade, la collaboration et les consultations avec le Partenariat du Quartier des spectacles et divers acteurs du milieu culturel québécois, canadien et américain, le projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal, les projets de modernisation du corridor métro et de la Cinquième Salle, le remplacement du système de chauffage, ventilation et air climatisé (CVAC), l'étude sur l'état des parements des édifices du complexe, l'implantation de la plateforme de gestion de données clients et du nouveau système de réservation de salles, les résidences d'artistes à la Place des Arts, la revue des risques institutionnels de la Société et le bilan des activités du programme L'Art en soi.

En plus des réunions régulières du comité de direction, les directeurs ont participé à plusieurs ateliers de travail dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027.

# SUIVI DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

## EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le conseil d'administration de la Société a approuvé la *Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française* en septembre 2018, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française. La Politique n'a subi aucune modification au cours du présent exercice.

La Société veille à la mise en œuvre de cette *Politique* dans ses unités administratives qui regroupent plus de 50 employés.

Un comité de la politique linguistique est présidé par la directrice du marketing et des communications, qui est responsable de veiller à l'application de la politique et, s'il y a lieu, de suggérer les correctifs qui s'imposent. Le comité compte trois autres membres, soit le secrétaire général et directeur des affaires corporatives, le directeur des finances et de l'administration, et la directrice des services à la clientèle et de la billetterie. Ce comité a tenu trois rencontres au cours de l'exercice. Le principal sujet discuté lors des rencontres a été la nouvelle politique linguistique de l'État adoptée au début de l'année 2023 découlant de la sanction de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, laquelle vient modifier substantiellement la Charte de la langue française, et son impact sur les activités de la Place des Arts. Conformément à cette nouvelle politique, le comité a notamment commencé à travailler sur le dénombrement des postes pour lesquels la connaissance d'une autre langue que le français s'avère justifiée en vue de la reddition de comptes annuelle prévue à cet effet.

## ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et atteste qu'elle diffuse les documents mentionnés à la section III du Règlement. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un répertoire de classification des documents électroniques a été mis en place et un système de gestion intégré des documents (GID) est en cours de réalisation.

Cette année, la Société a traité une (1) demande d'accès à l'information. Cette demande a porté sur la représentation des personnes issues de certains groupes au sein du conseil d'administration, de la direction et de ses employés.

Nombre total de demandes reçues				2
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais				
DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	
0 à 20 jours	1			
21 à 30 jours				
31 jours et plus (le cas échéant)				
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>			
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue				
DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	1			
Partiellement acceptée				
Refusée (entièrement)				
Autres				
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

## LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une *Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles* lors de sa réunion du 19 septembre 2018, laquelle désigne le secrétaire général de la Société à titre de responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

## ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société n'a été constaté. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants est joint en annexe au présent rapport et disponible sur le site Web de la Place des Arts ([www.placedesarts.com/gouvernance/codes-dethique](http://www.placedesarts.com/gouvernance/codes-dethique)).

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

À la suite de la sanction, en juin 2022, de la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives*, les administrateurs de la Société de la Place des Arts de Montréal sont éligibles, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, à une rémunération annuelle à titre d'administrateur du conseil d'administration de même qu'à un montant complémentaire lorsqu'ils siègent sur un ou plusieurs comités du conseil d'administration.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

La rémunération de la présidente-directrice générale est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. La Société n'a attribué aucune prime à la signature ou indemnité de départ au cours de l'exercice à un de ses dirigeants.

### Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2022-2023<sup>(1)</sup>

NOM / PRÉNOM	TITRE	RÉMUNÉRATION DE BASE VERSÉE*	CONTRIBUTION AUX RÉGIMES DE RETRAITE ASSUMÉE PAR LA SOCIÉTÉ	AUTRES AVANTAGES VERSÉS OU ACCORDÉS	RÉMUNÉRATION GLOBALE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
Desrochers, Marie-Josée	Présidente-directrice générale	221 385 \$	21 417 \$	772 \$	243 574 \$
Potvin, Nicolas	Secrétaire général	180 867 \$	18 939 \$	2 680 \$	202 486 \$
Cardinal, Clothilde	Directrice de la programmation	173 452 \$	18 017 \$	1 886 \$	193 355 \$
Szewczyk, Mateusz	Directeur de l'administration et des finances	160 867 \$	16 488 \$	2 644 \$	179 999 \$
Albert, Mylaine	Directrice du marketing, des ventes et des communications	158 943 \$	16 291 \$	606 \$	175 840 \$

(1) La Société de la Place des Arts de Montréal n'offre pas de rémunération variable.

\* Le salaire de base inclut le paiement de rétroactivité salariale accordé par le gouvernement du Québec de 2019 à 2022.

### Assurances collectives

Les dirigeants de la Société souscrivent aux polices d'assurances collectives SSQ et Desjardins Assurances. Le régime SSQ vise les protections d'accident maladie, d'assurance-vie, d'assurance-salaire et d'assurance-voyage alors que le régime Desjardins Assurances offre les protections d'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés (PAE) pour les dirigeants. Les taux de prime applicables sont déterminés annuellement par les assureurs et reflètent des taux de primes assumés par l'employé et par l'employeur. Les primes payées par l'employeur représentent un montant fixe pour l'assurance accident maladie, l'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés selon la protection choisie. Les primes reflètent un pourcentage pour les protections d'assurance salaire et d'assurance vie.

### HONORAIRES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aucuns honoraires n'ont été versés à un auditeur externe. Conformément à la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, l'auditeur externe de la Société est le Vérificateur général du Québec.

## FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de son exercice financier, aux travaux suivants :

- Maintien d'un registre de ses tarifs;
- Évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- Détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

### Financement des services publics – Rapport sur la tarification

REVENUS PROVENANT DE LA TARIFICATION	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET DES SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ** JUSTIFICATION DE L'ÉCART ENTRE NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ET VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	IPC	6 130 615	15 741 685	39 %	36 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	IPC	2 637 204	2 270 943	116 %	103 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	REFIXATION	3 777 283	5 537 430	68 %	61 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2022 ET SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	1 924 523	2 602 185	74 %	69 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	REFIXATION	6 040 438	9 564 487	63 %	62 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	REFIXATION	742 928	709 695	105 %	98 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
<b>TOTAL</b>				<b>21 252 991</b>	<b>36 426 425</b>	<b>58 %</b>	<b>54 %</b>	
<b>Revenus provenant d'une autre source que la tarification</b>								
Subventions				14 339 174				
Programme de production et de diffusion				616 239				
Programme d'accessibilité aux arts				106 867				
Services aux producteurs				2 731 857				
Revenus financiers				839 138				
Autres revenus (Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et divers)				1 757 221				
<b>Coûts non liés à la prestation des services</b>								
Programme de production et de diffusion					1 639 187			
Programme d'accessibilité aux arts					1 282 172			
Coûts récupérés					1 367 415			
Amortissement et dette reliés au MACM					1 801 069			
Autres charges (Administration générale, assurances, taxes et autres charges)					0			
<b>TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS</b>				<b>41 643 487</b>	<b>42 516 268</b>			



Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici les renseignements relatifs aux contrats de services et la répartition de l'effectif pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

CATÉGORIE	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	18	329 318 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	14	1 641 397 \$
<b>TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES</b>	<b>32</b>	<b>1 970 715 \$</b>

### GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS (1<sup>ER</sup> AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023)

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES*	NOMBRE D'EMPLOYÉS (MOYENNE)
Personnel d'encadrement	16 025		16 025	9
Personnel professionnel	35 599	17	35 616	19
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	207 798	4 306	212 104	288
Agents de la paix	45 203	6 799	52 002	27
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
<b>TOTAL</b>	<b>304 625</b>	<b>11 122</b>	<b>315 747</b>	<b>343</b>

\* En 2022-2023, le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du Conseil du trésor était de 315 747 heures (173 ETC) et a donc été respecté.



# INFORMATION FINANCIERE

# RÉSULTATS FINANCIERS

Les postes des revenus et des charges pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été comparés à ceux du budget pour la même période. En ce qui a trait aux postes liés au bilan au 31 mars 2023, ils ont été comparés à ceux du bilan au 31 mars 2022.

## ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE

Le 1<sup>er</sup> avril 2022, la Société a mis en œuvre le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent principalement le désamiantage des bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont relatives au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers qui se retrouvent à l'intérieur de ces derniers.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive modifiée définie dans les dispositions transitoires. Les impacts de l'adoption de cette norme sur les postes et les principales hypothèses utilisées sont détaillés dans les notes aux états financiers prévues à cet effet.

## DÉFICIT DE L'EXERCICE ET EXCÉDENT CUMULÉ

Pour l'exercice financier de 12 mois clos le 31 mars 2023, la Société a enregistré un déficit de 872 781 \$ comparativement à un déficit budgété de 3 354 438 \$. Il importe de noter qu'aucune subvention spéciale n'a été octroyée cette année pour compenser la baisse de revenus résultant de la pandémie.

L'excédent cumulé de la Société s'élève à 9 036 008 \$ au 31 mars 2023 comparativement au solde retraité de 9 908 789 \$ au 31 mars 2022, soit une baisse de 8,8 % qui correspond à l'impact du déficit de 872 781 \$ pour l'année 2022-2023.

## REVENUS

### Revenus autonomes

Les revenus autonomes de la Société sont supérieurs de 20 % ou 4,5 M\$ par rapport au budget. Cette hausse est attribuable à une augmentation des représentations (755 représentations budgétées versus un réel de 814 représentations), du nombre de billets vendus et des revenus auxiliaires. Les écarts des divers postes de revenus autonomes s'expliquent comme suit :

- Les revenus de location de nos salles sont supérieurs de 9 % ou 489 k\$ par rapport au budget en raison d'un nombre plus élevé d'événements en salle.
- Les services auxiliaires sont en hausse de 22 % ou environ 1 M\$. Cette augmentation découle de revenus de stationnement et de bars plus élevés qu'anticipés en raison de l'augmentation du nombre d'événements en salle et de l'assistance par rapport au budget.
- Les revenus de billetterie sont en croissance de 15 % ou 859 k\$ à la suite de la tenue d'un plus grand nombre d'événements que prévu et de ventes de billets plus élevées.
- Les revenus de location commerciale sont légèrement supérieurs à ceux budgétés avec un écart favorable de 7 % ou 168 k\$ attribuable aux augmentations annuelles de loyer.
- Les services aux producteurs ont augmenté de 38 % ou 754 k\$ en raison de l'augmentation du nombre d'événements en salle et de l'assistance.

Le poste autres revenus affiche une hausse de 55 % ou 1,2 M\$ comparativement aux prévisions budgétaires. Cet écart important s'explique par des revenus de marketing relationnel et d'affichage supérieurs de 184 k\$ à ceux prévus au budget. Les revenus financiers ont quant à eux rapporté 477 k\$ de plus que budgété notamment en raison de l'augmentation des taux d'intérêts et de la ristourne de taxes à la consommation résultant de la hausse des activités. Finalement, une contribution de 500 k\$ de la Fondation de la Place des Arts a été versée à la Société.

2022-2023 EN BREF	
Nombre de représentations en salle	814*
Subventions de fonctionnement et projets	2 105 414 \$
Subventions en maintien d'actifs	12 233 760 \$
Revenus autonomes	27 304 313 \$
Déficit de l'exercice	872 781 \$
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	9 036 008 \$
Trésorerie	24 228 909 \$
Ventes de billets perçues d'avance	13 285 216 \$
Immobilisations corporelles	153 663 038 \$
Dettes à long terme	81 072 821 \$

\* La Cinquième Salle était fermée pour travaux en 2022-2023.

## SUBVENTIONS

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 14 339 174 \$ cette année. La subvention de fonctionnement versée pendant l'exercice financier s'élève à 1 618 300 \$. Un total de 487 k\$ de subventions dédiées à des projets tels que le programme Art Adapté Jeunesse, les initiatives avec le Lincoln Center de New York, le Programme de Rehaussement en Cybersécurité ainsi que le renouvellement de la subvention dans le cadre de la mesure 8 : parcours éducatif pour les élèves du secondaire, qui a pris fin en 2022-2023, ont été reconnues au cours de l'exercice.

Les subventions du gouvernement pour les frais financiers et les dépenses non capitalisables s'élèvent à 3 734 935 \$. De plus, la Société a poursuivi ses investissements capitalisables, notamment dans le cadre de la rénovation du corridor métro et de sa Cinquième Salle.

## CHARGES

Les charges sont plus élevées que budgétées de 4 % ou 1,5 M\$ en raison du nombre de représentations en hausse, de l'augmentation importante du coût de main d'œuvre et au rattrapage de certaines dépenses, le tout dans le souci d'une gestion rigoureuse et responsable des dépenses effectuée par la Société tout au long de l'exercice financier.

- L'augmentation du poste salaires et avantages sociaux de 13 % ou 1,4 M\$ par rapport au budget s'explique par le versement de sommes rétroactives décrétées par la Conseil du Trésor durant l'exercice, supérieures aux prévisions qui ne prévoyaient que les paramètres généraux, ainsi qu'une hausse des honoraires professionnels d'employés contractuels pour compenser des postes vacants au sein du service administratif et à l'évènement.
- Les coûts d'exploitation des salles sont supérieurs de 15 % ou 579 k\$ par rapport au budget. Cet écart s'explique notamment par des frais de location de la Maison symphonique de 251 k\$ et des dépenses opérationnelles de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay de 150 k\$.
- Le poste entretien et réparations des immeubles est en hausse de 5 % ou 334 k\$ comparativement au budget en raison de l'augmentation des interventions de maintenance et réparation des immeubles et de la plomberie due au rattrapage d'entretien initié en 2019.

- Les coûts d'énergie sont en hausse de 3 % ou 73 k\$ par rapport au budget à la suite de l'augmentation importante du prix du gaz naturel au cours de l'année. Cette augmentation se serait avérée beaucoup plus élevée n'eut été de la baisse considérable de notre consommation de gaz naturel.
- Les charges des achats, entretien et réparation d'équipements sont plus élevées de 11 % ou 137 k\$ que budgétées en raison de la continuité d'application du plan de maintenance préventive qui prévoit des entretiens de base et obligatoires sur des équipements clés et une mise à niveau des équipements en sécurité initiée durant l'exercice.
- Les charges de communication sont en baisse de 18 % ou 190 k\$ par rapport au budget.

## SERVICE DE LA DETTE

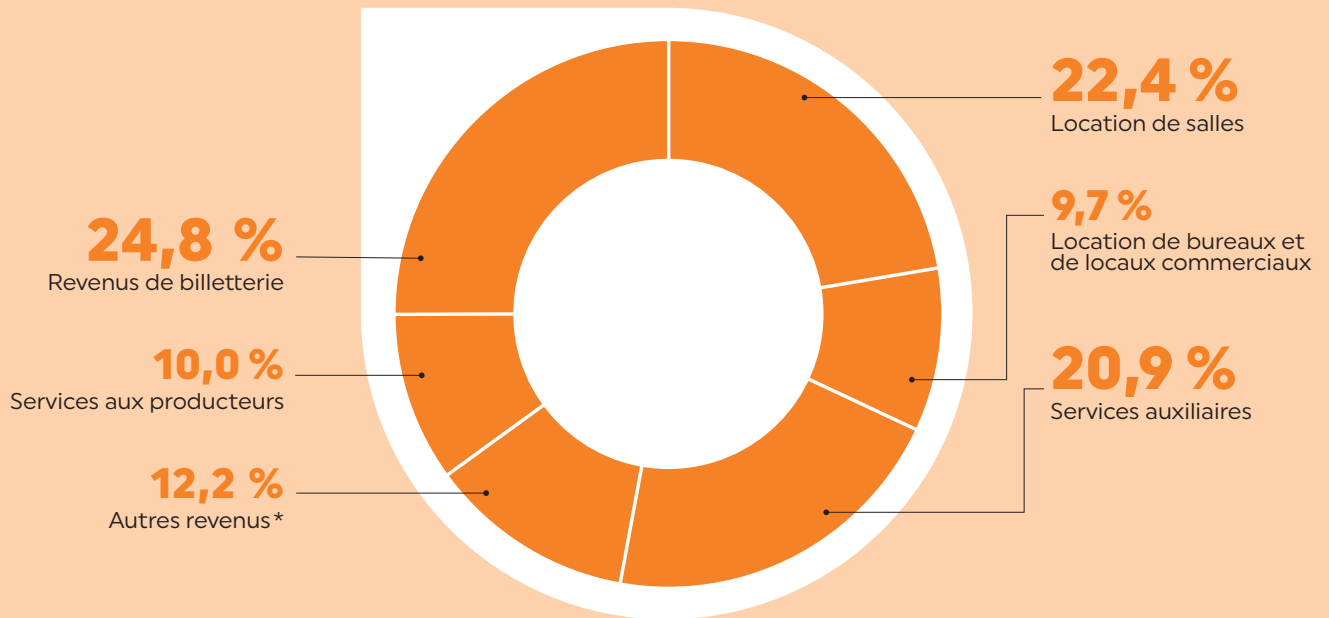
La dette à long terme de la Société au 31 mars 2023 s'élève à 81 072 821 \$ comparativement à 72 366 892 \$ à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 12 % ou 8,7 M\$.

Cette dette est garantie par des subventions accordées par le gouvernement ainsi que par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Une prolongation de la date d'échéance du régime d'emprunts jusqu'au 31 octobre 2023 a été entérinée par le conseil d'administration durant l'exercice.

## MAINTIEN DE L'ACTIF

Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les immeubles en bon état de fonctionnement et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, les investissements en immobilisations totalisent 12 654 348 \$ par rapport à 12 164 895 \$ pour l'exercice précédent.

### RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES



\* Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers et revenus divers.

### RÉPARTITION DES CHARGES

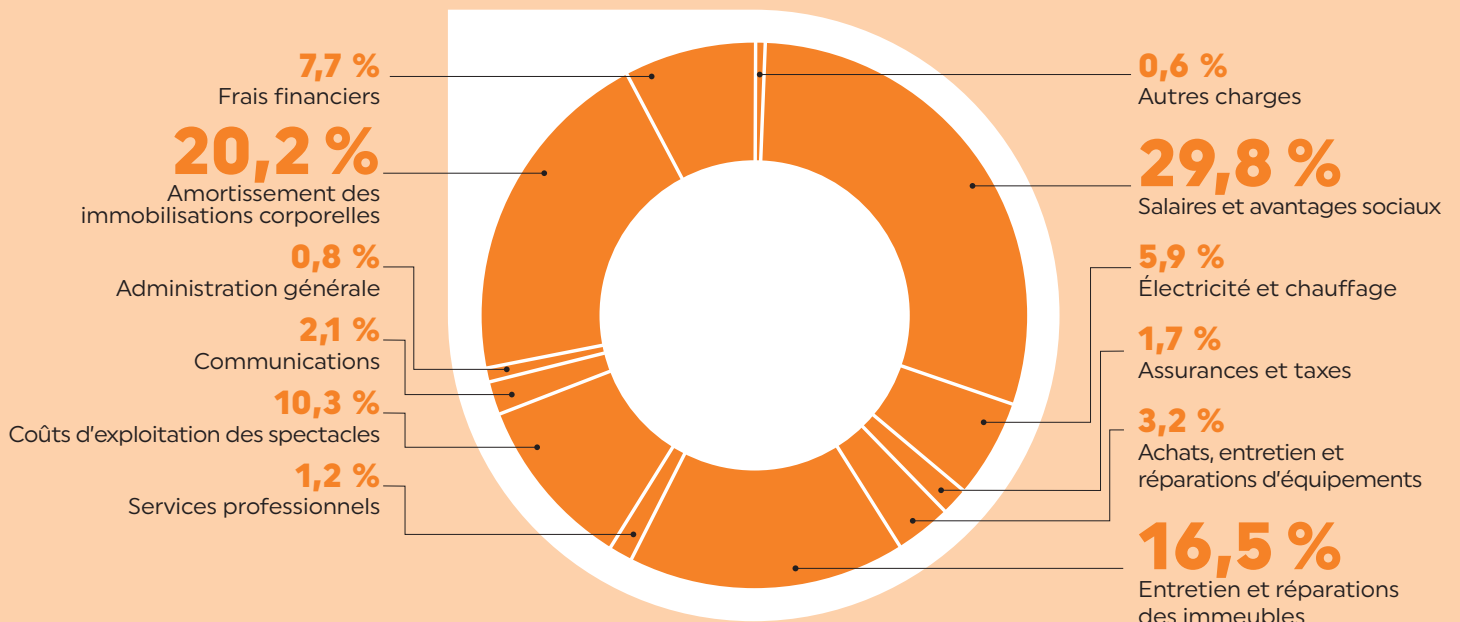




PHOTO : LOUIS-JOSÉ HOUE, ANIMATEUR DU GALA GALA DE L'ADISQ 2022. © JFLEBLANC/AGENCI-STOCKPHOTO

# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et de gestion de risques dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et de gestion de risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



**MARIE-JOSÉE DESROCHERS**  
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Montréal, le 19 juin 2023



**MAT SZEWCZYK, CPA AUDITEUR**  
DIRECTEUR, FINANCES ET ADMINISTRATION

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



À l'Assemblée nationale

## RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

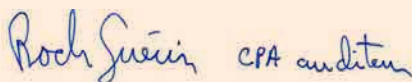
- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### **RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



**ROCH GUÉRIN**, CPA AUDITEUR  
DIRECTEUR PRINCIPAL D'AUDIT

Montréal, le 19 juin 2023

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel (Retraité - note 3)
<b>REVENUS</b>			
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	14 873 158 \$	14 339 174 \$	27 370 966 \$
Location de salles	5 641 701	6 130 615	2 182 850
Services auxiliaires	4 663 645	5 701 806	1 817 877
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 468 966	2 637 204	2 342 955
Revenus de billetterie	5 904 813	6 763 544	1 348 909
Services aux producteurs	1 978 162	2 731 857	1 097 764
Autres revenus (note 5)	2 148 866	3 339 287	1 571 631
	<b>37 679 311</b>	<b>41 643 487</b>	<b>37 732 952</b>
<b>CHARGES</b>			
Salaires et avantages sociaux	11 258 616	12 669 271	9 811 066
Entretien et réparations des immeubles	6 664 857	6 999 122	6 485 983
Électricité et chauffage	2 429 641	2 502 781	2 138 865
Achats, entretien et réparations d'équipements	1 216 877	1 354 226	1 069 172
Services professionnels	503 000	504 455	427 738
Communications	1 082 600	892 843	576 010
Coûts d'exploitation des spectacles	3 812 924	4 392 278	2 299 044
Administration générale	453 231	356 496	230 408
Assurances et taxes	693 273	699 780	586 313
Frais financiers	2 458 119	3 272 089	2 280 758
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	10 171 347	8 592 462	9 412 520
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles		25 831	917 563
Autres charges	289 264	254 634	143 830
	<b>41 033 749</b>	<b>42 516 268</b>	<b>36 379 270</b>
<b>(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>(3 354 438)</b>	<b>(872 781)</b>	<b>1 353 682</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI</b>	<b>11 303 315</b>	<b>11 303 315</b>	<b>9 848 313</b>
Modification comptable (note 3)		<b>(1 394 526)</b>	<b>(1 293 206)</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ</b>	<b>11 303 315</b>	<b>9 908 789</b>	<b>8 555 107</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>7 948 877 \$</b>	<b>9 036 008 \$</b>	<b>9 908 789 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2023

	2023	2022 (Retraité - note 3)
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	24 228 909 \$	30 600 538 \$
Créances (note 6)	1 554 317	1 245 266
Subventions à recevoir	113 643 394	113 029 938
Stocks destinés à la revente	199 872	80 702
	<b>139 626 492</b>	144 956 444
<b>PASSIFS</b>		
Ventes de billets et revenus perçus d'avance (note 7)	16 628 929	16 655 081
Charges à payer et frais courus (note 8)	11 476 668	8 888 939
Intérêts courus à payer	509 744	264 649
Emprunts (note 9)	28 101 091	44 292 534
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	145 279 726	141 001 319
Dette à long terme (note 11)	81 072 821	72 366 892
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 12)	1 848 830	1 825 075
	<b>284 917 809</b>	285 294 489
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(145 291 317)</b>	(140 338 045)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 13)	153 663 038	149 694 868
Charges payées d'avance	662 154	551 966
Coûts reportés des productions	2 133	-
	<b>154 327 325</b>	150 246 834
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b>	<b>9 036 008 \$</b>	9 908 789 \$

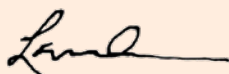
**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES** (note 15)

**DROITS CONTRACTUELS** (note 16)

**ÉVENTUALITÉS** (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



**LOUISE ST-PIERRE**  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**DANIELLE LARAMÉE**  
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET GESTION DE RISQUES

# ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023 Budget	2023 Réal	2022 Réal (Retraité - note 3)
<b>(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>(3 354 438) \$</b>	<b>(872 781) \$</b>	1 353 682 \$
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles		<b>(12 654 348)</b>	(12 164 895)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>10 171 347</b>	<b>8 592 462</b>	9 412 520
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles		<b>25 831</b>	917 563
Réévaluation de l'obligation de mise hors service		<b>67 885</b>	-
	<b>10 171 347</b>	<b>(3 968 170)</b>	(1 834 812)
Acquisition des charges payées d'avance		<b>(1 094 069)</b>	(971 590)
Utilisation des charges payées d'avance		<b>983 881</b>	773 682
Acquisition des coûts reportés des productions		<b>(2 133)</b>	-
		<b>(112 321)</b>	(197 908)
<b>(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE</b>	<b>6 816 909</b>	<b>(4 953 272)</b>	(679 038)
<b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI</b>	<b>(138 512 970)</b>	<b>(138 512 970)</b>	(137 921 058)
Modification comptable (note 3)		<b>(1 825 075)</b>	(1 737 949)
<b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ</b>		<b>(140 338 045)</b>	(139 659 007)
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(131 696 061) \$</b>	<b>(145 291 317) \$</b>	(140 338 045) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022 (Retraité - note 3)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
(Déficit) Excédent de l'exercice	<b>(872 781) \$</b>	1 353 682 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>8 592 462</b>	9 412 520
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>(8 789 648)</b>	(10 420 263)
Subvention du gouvernement du Québec - Dépenses non capitalisables	<b>(592 181)</b>	(646 949)
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	<b>25 831</b>	917 563
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<b>91 640</b>	87 126
	<b>(1 544 677)</b>	703 679
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	<b>(309 051)</b>	(57 276)
Subventions à recevoir	<b>(409 006)</b>	(25 646)
Stocks destinés à la revente	<b>(119 170)</b>	(15 494)
Ventes de billets et revenus perçus d'avance	<b>(26 152)</b>	8 096 208
Charges à payer et frais courus	<b>872 349</b>	629 900
Subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>413 708</b>	231 140
Charges payées d'avance	<b>(110 188)</b>	(197 908)
Coûts reportés des productions	<b>(2 133)</b>	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(1 234 320)</b>	9 364 603
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(10 938 968)</b>	(12 558 665)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la dette à long terme	<b>27 884 341</b>	2 201 587
Variation nette des emprunts	<b>(22 082 682)</b>	10 956 584
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>5 801 659</b>	13 158 171
<b>(Diminution) Augmentation de la trésorerie</b>	<b>(6 371 629)</b>	9 964 109
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>30 600 538</b>	20 636 429
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>24 228 909 \$</b>	30 600 538 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	<b>691 055 \$</b>	104 871 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	<b>754 949 \$</b>	145 353 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

## 01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités avec les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. L'excédent, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5<sup>e</sup> supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

### FONDATION DE LA PLACE DES ARTS

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. La Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle et qui favorisent entre autres la sensibilisation des publics aux arts de la scène, le développement de nouveaux publics, l'éducation et l'accessibilité aux arts de la scène.

Au cours de l'exercice, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, a contribué à l'avancement des activités éducatives et communautaires de la Société.

Puisque la Fondation n'est pas contrôlée par la Société, les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

## 02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS ET INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le pourcentage d'achèvement des travaux en cours liés aux immobilisations corporelles, la provision pour mauvaises créances et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtisses est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtisses n'est prévu.

### ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises ont un impact négligeable à la fin de l'exercice.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les créances à recevoir et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les ventes de billets perçues d'avance, les créditeurs et frais courus, les salaires, les congés de maladie et les vacances à payer, les intérêts courus à payer, les emprunts et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

## 02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### REVENUS

#### Subventions

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

#### Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

### ACTIFS FINANCIERS

#### TRÉSORERIE

La trésorerie se compose des soldes bancaires, et le cas échéant, du découvert bancaire.

#### STOCKS DESTINÉS À LA REVENTE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

### PASSIFS

#### CONGÉS DE MALADIE ET DE VACANCES À PAYER

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés de maladie accumulés et les vacances accumulées seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

#### OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle, comptabilisée dans les frais financiers, pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

#### RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

## 02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de la Société sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans <sup>(1)</sup>
Améliorations et réparations aux bâtisses	10 à 40 ans
Équipement et accessoires de scène	10 à 25 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

<sup>(1)</sup> Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtisses sont amortis sur une durée de 64 à 93 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

### OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

## 03 MODIFICATIONS COMPTABLES

### ADOPTION DE NOUVELLE NORME COMPTABLE

#### SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1<sup>er</sup> avril 2022, la Société a adopté le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle ;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par la Société s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique ;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges ;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif ;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive modifiée définie dans les dispositions transitoires, c'est-à-dire que :

- les dispositions de la norme ont été appliquées aux événements et opérations à compter de la date à laquelle les obligations liées à la mise hors service ont pris naissance. Dans le cas des bâtisses comprenant des matériaux amiantés, il s'agit de l'année 1999 et dans le cas des réservoirs pétroliers, il s'agit de l'année 2008 ;
- la Société a évalué les montants comptabilisés au moyen de l'information disponible, des hypothèses appliquées et des taux d'actualisation courants au 1<sup>er</sup> avril 2022.



### 03 MODIFICATIONS COMPTABLES (SUITE)

L'adoption de cette norme selon l'approche rétroactive modifiée a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les soldes suivants :

	2022
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	
<b>Passifs</b>	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 825 075 \$
<b>Dette nette</b>	<b>1 825 075</b>
<b>Actifs non financiers</b>	
Immobilisations corporelles	430 549
<b>Excédent cumulé</b>	<b>(1 394 526) \$</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ</b>	
<b>Charges</b>	
Amortissement des immobilisations corporelles	14 194 \$
Frais financiers	87 126
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>(101 320)</b>
<b>Excédent cumulé au début de l'exercice</b>	<b>(1 293 206)</b>
<b>Excédent cumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 394 526) \$</b>
<b>ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE</b>	
<b>Dette nette au début de l'exercice</b>	<b>1 737 949 \$</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>(101 320)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	14 194
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>1 825 075 \$</b>

### 04 SUBVENTIONS

	2023	2022
Subventions du gouvernement du Québec		
- Fonctionnement	<b>1 618 300 \$</b>	14 021 900 \$
- Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	<b>8 789 648</b>	10 420 263
- Frais financiers et dépenses non capitalisables	<b>3 734 935</b>	2 813 803
- Autres subventions	<b>196 291</b>	115 000
	<b>14 339 174 \$</b>	27 370 966 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, une subvention de 12 368 600 \$ a été octroyée à la Société pour compenser la baisse importante de ses revenus résultant d'une baisse significative des activités en lien avec la pandémie. Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, le montant de revenus provenant des subventions pour les projets spéciaux s'élevé à 487 114 \$ (2022 : 338 281 \$).

### 05 AUTRES REVENUS

	2023	2022
Ristourne de taxes	<b>1 004 396 \$</b>	470 819 \$
Vente d'énergie	<b>534 369</b>	528 880
Commandites et publicité	<b>208 558</b>	72 708
Revenus financiers	<b>839 139</b>	148 337
Contribution de la Fondation de la Place des Arts	<b>500 000</b>	189 200
Revenus divers	<b>252 825</b>	161 687
	<b>3 339 287 \$</b>	1 571 631 \$

## 06 CRÉANCES

	2023	2022
Créances à recevoir	<b>1 500 516 \$</b>	1 264 503 \$
Provision mauvaises créances	<b>(53 989)</b>	(110 397)
Divers	<b>107 790</b>	91 160
	<b>1 554 317 \$</b>	1 245 266 \$

## 07 VENTES DE BILLETS ET REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2023	2022
Ventes de billets perçus d'avance	<b>13 285 216 \$</b>	13 699 714 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	<b>2 578 106</b>	2 166 891
Revenus perçus d'avance - Améliorations locatives	<b>596 997</b>	592 385
Dépôts de location et autres	<b>168 610</b>	196 091
	<b>16 628 929 \$</b>	16 655 081 \$

## 08 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Créditeurs et frais courus	<b>9 596 891 \$</b>	7 001 387 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	<b>647 978</b>	561 791
Charges sociales à payer	<b>177 587</b>	135 698
Congés de maladie à payer	<b>224 190</b>	282 048
Congés de vacances à payer	<b>830 022</b>	908 015
	<b>11 476 668 \$</b>	8 888 939 \$

## 09 EMPRUNTS

En vertu d'un décret daté du 22 mars 2023 (2022 : 27 octobre 2021), la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en octobre 2023 (2022 : mars 2023), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 134 120 490 \$ (2022 : 128 701 931 \$). De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2023, la Société a des emprunts à court terme de 28 101 091 \$ (2022 : 44 292 534 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec au taux des acceptations bancaires à trois mois majorés de 0,02 % soit de 4,50 % le 31 mars 2023 (2022 : 0,86 %), échéant le 31 octobre 2023, pour procéder à des travaux et achats d'équipements pour maintenir en bon état ses actifs.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du Fonds de financement, la ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

## 10 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	<b>141 001 319 \$</b>	139 038 164 \$
Subventions octroyées au cours de l'exercice	<b>13 068 055</b>	12 383 418
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>(8 789 648)</b>	(10 420 263)
Solde à la fin de l'exercice	<b>145 279 726 \$</b>	141 001 319 \$

## 11 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2023	2022
3,63 % remboursable par versements annuels en capital de 2 777 237 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2032	<b>27 647 177 \$</b>	- \$
2,88 % remboursable par versements annuels en capital de 193 066 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2031	<b>1 729 678</b>	1 921 587
1,33 % remboursable par versements annuels en capital de 438 782 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> novembre 2030	<b>3 496 427</b>	3 931 834
2,31 % remboursable par versements annuels en capital de 1 575 691 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2029	<b>9 422 389</b>	10 987 823
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 1 279 224 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2028	<b>7 645 478</b>	8 914 327
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 787 962 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2028	<b>3 922 944</b>	4 704 398
2,78 % remboursable par versements annuels en capital de 1 345 697 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2028	<b>6 703 185</b>	8 039 092
3,47 % remboursable par versements annuels en capital de 48 607 \$ jusqu'au 27 décembre 2027	<b>242 541</b>	-
2,45 % remboursable par versements annuels en capital de 613 991 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2027	<b>2 447 187</b>	3 056 899
1,13 % remboursable par versements annuels en capital de 56 123 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2026	<b>224 168</b>	280 098
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2026	<b>12 287 956</b>	15 348 990
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2025	<b>2 960 600</b>	3 944 611
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	<b>981 776</b>	1 962 116
1,85 % remboursable par versements annuels en capital de 70 168 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2024	<b>70 091</b>	140 108
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2023	<b>1 291 224</b>	2 580 647
2,69 % remboursable par versements annuels en capital de 15 065 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2023	-	15 035
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	-	6 539 327
	<b>81 072 821 \$</b>	<b>72 366 892 \$</b>

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2024	15 532 102 \$
2025	13 186 547
2026	13 186 547
2027	12 197 468
2028	8 446 266
2029 et les suivants	18 829 710
	<b>81 378 640 \$</b>

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts sur billets contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des emprunts sur billets. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 13 375 904 \$ (2022 : 13 126 715 \$) et un refinancement de la dette à long terme en emprunt de 5 891 239 \$ ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

## 12 OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent principalement le désamiantage des bâtisses. Les autres obligations liées à la mise hors service sont relatives au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers qui se retrouvent à l'intérieur des bâtisses.

### ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

	2023			2022
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	TOTAL	TOTAL
<b>Solde au début</b>	<b>1 379 107 \$</b>	<b>445 968 \$</b>	<b>1 825 075 \$</b>	<b>1 737 949 \$</b>
Charge de désactualisation (Frais financiers)	76 402	15 238	91 640	87 126
Révision des estimations	-	(67 885)	(67 885)	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 455 509 \$</b>	<b>393 321 \$</b>	<b>1 848 830 \$</b>	<b>1 825 075 \$</b>

### PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES

Le désamiantage des bâtisses dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 79 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

	2023		2022	
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	DÉSAMIANTAGE	AUTRES
Taux d'actualisation	5,54 %	4,29 %	5,54 %	3,42 %
Période d'actualisation restante	De 42 ans à 71 ans	21 ans	De 43 ans à 72 ans	22 ans
Taux d'inflation	2,93 %	3,04 %	2,93 %	3,04 %
Total estimatif des dépenses non actualisées	4 539 563 \$	589 854 \$	4 410 288 \$	553 000 \$

## 13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSÉS	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSÉS	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	31 MARS 2023 TOTAL	31 MARS 2022 TOTAL (retraité - note 3)
<b>Coût des immobilisations</b>										
Solde d'ouverture	7 722 948 \$	145 376 726 \$	201 202 368 \$	10 903 322 \$	446 850 \$	1 623 340 \$	1 326 196 \$	3 954 980 \$	372 556 730 \$	363 629 498 \$
Acquisitions	-	(431 016)	12 115 243	222 911	-	523 028	33 349	190 833	12 654 348	12 164 895
Dispositions et radiations	-	(37 292)	(936 876)	(148 207)	(2 687)	(10 450)	-	-	(1 135 512)	(3 237 663)
Réévaluation de l'obligation de mise hors service	-	(67 885)	-	-	-	-	-	-	(67 885)	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>7 722 948</b>	<b>144 840 533</b>	<b>212 380 735</b>	<b>10 978 026</b>	<b>444 163</b>	<b>2 135 918</b>	<b>1 359 545</b>	<b>4 145 813</b>	<b>384 007 681</b>	<b>372 556 730</b>
<b>Amortissement cumulé</b>										
Solde d'ouverture	-	77 241 934	135 995 866	4 449 755	238 313	822 548	866 177	3 247 269	222 861 862	215 769 442
Amortissement de l'exercice	-	3 028 022	4 230 158	634 565	42 114	145 547	204 055	308 001	8 592 462	9 412 520
Dispositions et radiations	-	(37 292)	(911 670)	(147 582)	(2 687)	(10 450)	-	-	(1 109 681)	(2 320 100)
<b>Solde de clôture</b>	<b>-</b>	<b>80 232 664</b>	<b>139 314 354</b>	<b>4 936 738</b>	<b>277 740</b>	<b>957 645</b>	<b>1 070 232</b>	<b>3 555 270</b>	<b>230 344 643</b>	<b>222 861 862</b>
<b>Valeur comptable nette - 31 mars 2023</b>	<b>7 722 948 \$</b>	<b>64 607 869 \$</b>	<b>73 066 381 \$</b>	<b>6 041 288 \$</b>	<b>166 423 \$</b>	<b>1 178 273 \$</b>	<b>289 313 \$</b>	<b>590 543 \$</b>	<b>153 663 038 \$</b>	
<b>Valeur comptable nette - 31 mars 2022</b>	<b>7 722 948 \$</b>	<b>68 134 792 \$</b>	<b>65 206 502 \$</b>	<b>6 453 567 \$</b>	<b>208 537 \$</b>	<b>800 792 \$</b>	<b>460 019 \$</b>	<b>707 711 \$</b>	<b>149 694 868 \$</b>	

Parmi les acquisitions, un montant de 5 012 255 \$ (2022 : 3 296 875 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 24 043 230 \$ (2022 : 15 183 692 \$), constituées de 23 245 058 \$ (2022 : 14 794 539 \$) en améliorations et réparations aux bâtisses, 92 369 \$ (2022 : 625 \$) en équipement et accessoires de scène, 620 160 \$ (2022 : 292 100 \$) en autres équipements, ainsi que 85 643 \$ (2022 : 96 428 \$) en logiciels informatiques.

## 14 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Société participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

L'obligation de verser ce montant de compensation a pris fin en 2022 et aucun estimé pour l'année civile 2023 n'est requis. (2022 : 6,00 %)

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élèvent à 589 969 \$ (2022 : 461 635 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevée à 15 695 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 (2022 : 8 782 \$).

## 15 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2028 pour des services d'entretien et d'informatique pour un montant total de 2 057 369 \$ au 31 mars 2023 (2022 : 147 813 \$). Les paiements minimums en vertu de ces contrats s'établissent comme suit :

2024	1 270 239 \$
2025	474 010
2026	163 440
2027	119 140
2028	30 540
	<b>2 057 369 \$</b>

## 16 DROITS CONTRACTUELS

La Société dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2037 pour des services de location de bureaux, locaux commerciaux et espaces de stationnement à venir. La Société a contracté, entre autres, une entente de service renouvelable annuellement avec le Musée d'art contemporain de Montréal. Les droits minimums exigibles de la Société pour les exercices 2024 à 2026 incluent respectivement des montants de 1 214 931 \$, 1 295 420 \$ et 110 821 \$ reliés à cette entente.

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	3 097 707 \$
2025	2 852 251
2026	1 175 196
2027	914 731
2028	947 584
2029 et les suivants	5 789 073
	<b>14 776 542 \$</b>

Au 31 mars 2022, les droits minimums exigibles de la Société totalisaient 12 786 629 \$.

## 17 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des créances et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associées aux créances à recevoir sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est la suivante :

	2023	2022
Trésorerie	<b>24 228 909 \$</b>	30 600 538 \$
Créances à recevoir	<b>1 500 516</b>	1 264 503
Subventions à recevoir	<b>113 643 394</b>	113 029 938
	<b>139 372 819 \$</b>	144 894 979 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit, puisque la direction évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des créances. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la direction croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ses créances est minime. La Société établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques de ses clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les créances dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La plupart des créances sont âgées de moins de 90 jours et un montant de 223 510 \$ (2022 : 387 885 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces créances seront recouvrées. Au 31 mars 2023, une provision de 53 989 \$ (2022 : 110 397 \$) pour mauvaises créances a été comptabilisée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir du gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions liées aux immobilisations. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

## 17 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2023. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

### Au 31 mars 2023

Ventes de billets perçues d'avance  
Créditeurs et frais courus  
Salaires, congés et avantages sociaux à payer  
Intérêts courus à payer  
Emprunts  
Dettes à long terme

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	13 285 216 \$	- \$	- \$	13 285 216 \$
Créditeurs et frais courus	9 596 891	-	-	9 596 891
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	1 702 190	-	-	1 702 190
Intérêts courus à payer	509 744	-	-	509 744
Emprunts	28 101 091	-	-	28 101 091
Dettes à long terme	17 737 755	52 336 947	20 487 006	90 561 708
	<b>70 932 887 \$</b>	<b>52 336 947 \$</b>	<b>20 487 006 \$</b>	<b>143 756 840 \$</b>

### Au 31 mars 2022

Ventes de billets perçues d'avance  
Créditeurs et frais courus  
Salaires, congés et avantages sociaux à payer  
Intérêts courus à payer  
Emprunts  
Dettes à long terme

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	13 699 714 \$	- \$	- \$	13 699 714 \$
Créditeurs et frais courus	7 001 387	-	-	7 001 387
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	1 751 854	-	-	1 751 854
Intérêts courus à payer	264 649	-	-	264 649
Emprunts	44 292 534	-	-	44 292 534
Dettes à long terme	20 976 910	46 051 606	10 950 336	77 978 852
	<b>87 987 048 \$</b>	<b>46 051 606 \$</b>	<b>10 950 336 \$</b>	<b>144 988 990 \$</b>

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus financiers que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023 sont de 839 139 \$ (148 337 \$ en 2022). Ainsi, si les autres variables demeuraient constantes, les revenus financiers pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt puisque la Société n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance. De plus, les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

## 18 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente directrice-générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

## 19 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

## 20 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2022 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.



# ANNEXES



# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

## PRÉAMBULE

La Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Considérant que les membres du conseil d'administration et les dirigeants et de la Société doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés en vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces documents établissent des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application du présent code;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires précitées;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

## CHAPITRE I DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent:

« **Administrateur** »: désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement;

« **Code** »: désigne le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de la Place des Arts de Montréal;

« **Comité d'éthique** »: désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;

« **Conflit d'intérêts** »: désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts de la Société ou à l'occasion de laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition. Le fait d'être un membre actif ou un administrateur de la Fondation de la Place des Arts ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts en vertu du présent Code;

« **Conseil** »: désigne le conseil d'administration de la Société;

« **Dirigeant** »: désigne le président-directeur général de la Société, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil, notamment le secrétaire général;

« **Entreprise** »: signifie l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services;

« **Information confidentielle** »: signifie toute donnée, information ou renseignement (y compris tout renseignement

personnel) ayant trait aux activités de la Société, à ses partenaires ou ses clients, de nature stratégique, financière, commerciale ou personnelle qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un employé, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société ou un de ses partenaires participe;

« **Loi** »: désigne la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

« **Personne liée** »: désigne toute personne liée à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption;

Aux fins du présent Code, lui sont également liés, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur ou le Dirigeant détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une Personne liées ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ainsi que toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;

« **Premier Dirigeant** »: désigne le président-directeur général et exclut les autres Dirigeants;

« **Règlement** »: désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;

« **Règlement de régie interne** »: désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;

« **Secrétaire général** »: désigne le secrétaire général de la Société qui agit à titre de secrétaire du Conseil;

« **Secrétaire responsable des emplois supérieurs** »: désigne le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

**CHAPITRE II****DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

2. Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de sa mission, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
3. Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société.
4. Le présent Code est établi conformément à la Loi, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.

**CHAPITRE III****PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE**

5. L'Administrateur ou le Dirigeant, dans le cadre de son mandat, est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs de la Société prévus à sa loi constitutive et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

6. Le Dirigeant et l'Administrateur sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues dans la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Dans l'éventualité où le Dirigeant est membre d'un ordre professionnel, ce dernier est tenu de respecter les règles de déontologie et les normes d'exercice propres à sa profession. En cas de divergence entre une disposition du présent Code et une règle prévue au Code de déontologie ou aux normes d'exercice de sa profession, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

7. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit parfaire ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
8. L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
9. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

10. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
12. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués selon le cas aux Administrateurs et aux Dirigeants sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage indu ou une rétribution.

13. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
14. L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit la communiquer qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des Informations confidentielles auxquelles il a accès.
15. L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
16. L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres Entreprises peut parfois se trouver en situation de Conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne le prévoit pas, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans une autre Entreprise risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
17. Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
18. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'Information confidentielle.

19. Après avoir cessé d'exercer son emploi ou ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle.

20. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
21. Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
22. Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le Secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
23. Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit renoncer à ses fonctions au sein de la Société.

## CHAPITRE IV

### DEVOIRS ET OBLIGATIONS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

#### SECTION I – PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

24. L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation pouvant mettre en cause sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence conférée par le pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par tout engagement qui l'empêche de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

25. Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation ne peut avoir lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 26, 27, 29 et 32 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 32.

#### SECTION II – DÉNONCIATION ET ABSTENTION

26. L'Administrateur ou le Dirigeant qui est partie à un contrat avec la Société; ou qui a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise ayant conclu un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise, doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question liée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

27. La divulgation requise à l'article 26 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion:

- au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude;
- suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
- suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
- suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.

28. Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 immédiatement après:

- avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion;
- avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée; ou
- être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

29. L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.

30. Les articles 26 à 29 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.

31. L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

32. L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours de sa nomination et avant le 30 avril de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes:

- le nom de toute Entreprise publique dont les titres sont cotés en bourse ou sur un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 1% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- le nom de toute Entreprise privée dont les titres ne sont pas transigés sur une bourse ou un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 10% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif; et
- le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur financier;
- à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association ou organisme y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou détient une influence significative.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de manière confidentielle.

- 33.** Le vote d'un Administrateur exercé en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 32, ne peut être déterminant.
- 34.** Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 26 à 32 au Secrétaire général qui les transmet au Comité d'éthique si cela s'avère requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.
- De plus, le Secrétaire général avise le président du Conseil et le Comité d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 26 à 32 dès qu'il en a connaissance.
- 35.** L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou Entreprises à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un de ses comités concernant leurs activités.
- 36.** Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou d'une Entreprise déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 35, le Secrétaire général applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'Annexe 1 du présent Code.
- 37.** L'Administrateur qui est membre du comité de vérification et des finances du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable en lien avec les travaux du comité.

### SECTION III – DISPENSES

- 38.** Le présent Code ne s'applique pas :
- à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
  - à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
  - à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
  - à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société;
  - à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
  - à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

## CHAPITRE V

### APPLICATION DU CODE

- 39.** Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Chaque Administrateur et Dirigeant s'engage à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait lui être fournie quant à son application. Il doit de plus signer annuellement une déclaration relative à son adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité d'éthique.

- 40.** Dans les trente (30) jours de sa nomination au poste d'Administrateur ou de Dirigeant, celui-ci doit compléter et remettre au président du Conseil et au Secrétaire général l'attestation contenue à l'Annexe 2.
- 41.** Le Secrétaire responsable des emplois supérieurs est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des Administrateurs.
- 42.** Aux fins de l'application de ce Code, le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société.
- 43.** Le Comité d'éthique peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées.
- Le Secrétaire général appuie le Comité d'éthique dans cette fonction.
- 44.** Le Comité d'éthique peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter la teneur de son avis aux termes contenus dans la demande.
- 45.** Le Comité d'éthique doit :
- réviser régulièrement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
  - engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code;
  - assurer la formation des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;
  - donner son avis et fournir son soutien au Conseil et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;
  - traiter toute demande liée à l'interprétation ou au contenu du présent Code;
  - faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.
- 46.** Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.
- 47.** Le Comité d'éthique et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs qui lui font état, de bonne foi, de tout manquement ou violation au présent Code. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la Loi ou le tribunal l'exige.
- 48.** Le Secrétaire général assiste le Comité d'éthique et le président du Conseil dans leurs travaux relatifs à l'application du présent Code.
- Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.
- 49.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité d'éthique.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
  - b) la description de la violation;
  - c) la date ou la période de survenance de la violation;
  - d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
- 50.** Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
- 51.** Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
- 52.** Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité d'éthique est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
- 53.** Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité d'éthique, aux conditions suivantes:
- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
  - b) l'avis a été déposé auprès du Conseil;
  - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète;
  - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

## CHAPITRE VI

### PROCESSUS DISCIPLINAIRE

- 54.** S'il en vient à la conclusion qu'il y a eu contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes:
- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement;
  - b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.
- Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire responsable des emplois supérieurs visé à l'article 41, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur pour une période d'au plus trente (30) jours.
- 55.** L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.
- L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept (7) jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité d'éthique. Il peut également demander d'être entendu par le Comité d'éthique à ce sujet.
- 56.** Dans le cas d'une contravention à l'article 25, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.
- 57.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.
- 58.** Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 34, ne peut être déterminant.

## CHAPITRE VII

### ENTRÉE EN VIGUEUR

- 59.** Le présent Code est entré en vigueur le par résolution 2018-09 de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2018. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002, le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012.

## ANNEXE 1

### PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire général de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société »):

- 1.** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou de l'un de ses comités comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire général:
  - a) doit en informer le président du Conseil dès qu'il en a la connaissance;
  - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné;
  - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier;
  - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts;
  - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
- 2.** En tout temps, ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire général qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- 3.** Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un Administrateur, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire général en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
- 4.** Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un Administrateur peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil avant toute délibération sur le sujet pouvant être susceptible de constituer un Conflit d'intérêts.
- 5.** La présente procédure s'applique également en effectuant les adaptations nécessaires au Premier Dirigeant et à tout Dirigeant participant aux délibérations du Conseil.

## ANNEXE 2

### DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

# SUIVI DES ACTIONS / PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

### Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

#### OBJECTIF 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

<b>ACTION 6</b> Mieux comprendre et développer nos connaissances de l'écosystème dans la production de spectacles et d'événements écoresponsables		
<b>INDICATEURS</b> 1. Dépôt du dossier 2. Obtention de la certification	<b>CIBLE</b> 1. Obtenir la certification scène écoresponsable et le communiquer avec les résidents et promoteurs	<b>RÉSULTAT</b> 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b> 1. Certification Scène Écoresponsable obtenue avec la mention OR 2. Cible complémentaire : début des travaux de rédaction d'un guide d'écoresponsabilité scénique		

<b>ACTION 7</b> Faire une étude de remplacement des bouteilles d'eau avec la proposition de solutions alternatives		
<b>INDICATEUR</b> 1. Réalisation de l'action	<b>CIBLES</b> 1. Finaliser l'étude pour remplacement des bouteilles d'eau 2. Adopter des solutions alternatives	<b>RÉSULTATS</b> 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b> 1. Suppression des bouteilles d'eau en plastique et vente d'eau dans des contenants en carton depuis juin 2022 2. Faciliter le remplissage des gourdes – Installation de fontaines d'eau et dispositifs 3. Action supplémentaire: Supprimer les gobelets en plastique offerts dans les bars et les remplacer par des gobelets réutilisables – Solution Écocup déployée dans les bars depuis mars 2023		

<b>ACTION 11</b> Réaliser l'étude préparatoire au plan de modernisation de nos systèmes CVAC		
<b>INDICATEURS</b> 1. Lancement du dossier d'appel d'offres 2. Octroi du contrat 3. Réalisation de l'étude 4. Réception du rapport final	<b>CIBLE</b> 1. Réaliser l'étude	<b>RÉSULTAT</b> 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b> 1. Le contrat a été octroyé à un consultant en efficacité énergétique pour la réalisation de l'étude 2. Rapport préliminaire reçu à la fin de février 2023		

<b>ACTION 12</b> Lancer une étude sur la réfection des parements et façades		
<b>INDICATEURS</b> 1. Lancement du dossier d'appel d'offres 2. Octroi du contrat 3. Réalisation de l'étude	<b>CIBLE</b> 1. Lancer l'étude	<b>RÉSULTAT</b> 1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b> 1. Le contrat a été octroyé à un consultant pour la réalisation d'une étude 2. La réception du rapport préliminaire est attendue en juillet 2023		

<b>ACTION 13</b> Réaliser l'étude de mise à niveau de la remise en service ( <i>recommissioning</i> ) des systèmes électromécaniques pour améliorer l'écopformance		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLE</b>	<b>RÉSULTAT</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de l'inventaire des systèmes à intégrer dans l'étude</li> <li>Mise à jour du bilan énergie</li> <li>Réception du rapport</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser la première phase de l'étude</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>ATTEINTE – Après la date prévue</li> </ol>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>La mise à jour du bilan énergie est en cours. Un rapport est attendu en août 2023</li> <li>Des mesures ponctuelles sont mises en place pour optimiser les systèmes</li> </ol>		

## OBJECTIF 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes

<b>ACTION 14</b> Établir la proportion des interventions gouvernementales ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLE</b>	<b>RÉSULTAT</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de l'action</li> <li>Formations internes auprès des utilisateurs de l'outil d'évaluation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une évaluation de durabilité sur l'ensemble des interventions structurantes</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>ATTEINTE – Avant ou à la date prévue</li> </ol>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>Les projets structurants devant faire l'objet d'une évaluation de la durabilité ont été identifiés : Étude sur le CVAC (système de chauffage, ventilation et air climatisé) et le plan stratégique de la Place des Arts</li> </ol>		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

## OBJECTIF 2.2

Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services

<b>ACTION 8</b> Dresser un inventaire des principaux matériaux consommés et identifier les bonnes pratiques et alternatives pour optimiser leur utilisation		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RÉSULTATS</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>Choix du projet majeur</li> <li>Réalisation de l'action</li> <li>Production d'un rapport</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Terminer l'inventaire des matériaux sur un projet majeur</li> <li>Identifier les bonnes pratiques et alternatives pour optimiser leur utilisation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>ATTEINTE – Avant ou à la date prévue</li> <li>ATTEINTE – Après la date prévue</li> </ol>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>Un projet majeur a été identifié pour dresser l'inventaire des matériaux consommés</li> </ol>		

<b>ACTION 9 Documenter la connaissance de nos contractants possédant des démarches ou des certifications écoresponsables</b>		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. Inventaire des fournisseurs 2. Taux de réponse au sondage 3. Taux de fournisseurs possédant une ou plusieurs certifications 4. Réalisation de l'action	1. Avoir analysé l'ensemble des contractants pour l'entretien des immeubles et le maintien d'actifs 2. 100% des appels d'offres devront détenir une spécification liée au développement durable et la donnée devra être inscrite sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
1. Une liste des fournisseurs de services d'entretien des immeubles a été établie. Un questionnaire a été transmis pour identifier les certifications écoresponsables pertinentes qu'ils possèdent (le taux de réponse est de 50 %) 2. 84 % des fournisseurs ayant répondu possèdent une ou plusieurs certifications 3. Lors de la publication d'appels d'offres sur le SEAO, tout fournisseur est tenu de prendre connaissance du plan de développement durable en vigueur et de confirmer qu'il en a pris connaissance		

<b>ACTION 10 Identifier et rencontrer les partenaires potentiels afin de valider l'intérêt à collaborer</b>		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. Réalisation de l'action 2. Réalisation de la cartographie	1. Rencontrer les principaux acteurs 2. Définir notre cartographie des parties prenantes et interactions avec la Place des Arts	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
1. Rencontres avec plusieurs acteurs majeurs pour comprendre leur fonctionnement au niveau du développement durable 2. Une cartographie illustre l'ensemble des parties prenantes et leurs interactions		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

### Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

#### OBJECTIF 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

<b>ACTION 1 Proposer une programmation Éducation et Collectivités</b>		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. Réalisation du projet pilote en art adapté jeunesse 2. Réalisation de Micro ouvert autochtone 3. Réalisation du Festival L'Art en soi	1. Réaliser le projet pilote en art adapté jeunesse 2. Consolider les événements phares: Micro ouvert autochtone et Festival L'Art en soi	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue 2. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
Programmation réalisée : 1. Art adapté jeunesse – Fin janvier à mars 2023 2. Micro ouvert autochtone – Novembre 2022 3. Festival L'Art en soi – Septembre 2022		



<b>ACTION 2</b> Mettre sur pied des activités de sensibilisation et de formation auprès des équipes de travail, incluant la planification et la tenue d'activités spécifiques		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLE</b>	<b>RÉSULTAT</b>
1. Nombre d'activités et nombre de participants 2. Création du plan de sensibilisation global	1. Tenir deux activités de sensibilisation (dont une activité de formation destinée au personnel de sécurité)	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
1. Formation « Recruter sans discriminer » – mars 2023 – Nombre de participants : 19 – Destinée au personnel des ressources humaines et aux gestionnaires Formation « Gestion des personnes en itinérance » – mars et avril 2023 – Nombre de participants : 14 inscriptions – Destinée au personnel de sécurité Un plan de sensibilisation incluant un cadre de formation et des stratégies de communications internes visant à sensibiliser et éduquer le personnel afin de favoriser un milieu de travail inclusif a été finalisé		

<b>ACTION 3</b> Développer des partenariats avec les organismes d'employabilité		
<b>INDICATEUR</b>	<b>CIBLE</b>	<b>RÉSULTAT</b>
1. Nombre d'organismes	1. Travailler avec minimalement trois organismes d'employabilité	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
1. La Société a établi trois partenariats avec des organismes d'employabilité		

<b>ACTION 4</b> Développer et déployer les plans de communication interne et externe du plan d'action en équité, diversité et inclusion (EDI)		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLE</b>	<b>RÉSULTAT</b>
1. Réalisation de l'action 2. Réalisation du plan	1. Déployer les plans de communication (interne et externe)	1. ATTEINTE – Avant ou à la date prévue
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
1. Un plan de communication a été réalisé en arrimage avec le plan de sensibilisation des ressources humaines 2. Un document a été créé pour résumer les points et actions réalisées, en cours et à venir		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

### Soutenir la mobilité durable

#### OBJECTIF 7.1

Accroître l'accès aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables

<b>ACTION 5</b> Évaluer les mesures mises en place pour les employés en matière de déplacements et proposer des solutions adaptées au contexte postpandémie		
<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. Préparation d'un sondage 2. Portrait de situation des besoins des employés en matière de mobilité durable	1. Évaluer les mesures en place 2. Adapter l'offre de solutions	1. NON ATTEINTE – Débuté 3. NON ATTEINTE – Non débuté
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:</b>		
1. Création d'un sondage qui permettra d'évaluer les habitudes de déplacement des employés. Ce dernier sera transmis à l'ensemble des employés en mai 2023		

# CALENDRIER, DES ACTIVITÉS

SAISON 2022-2023



# AVRIL 2022

## Salle Wilfrid-Pelletier evenko

Nick Cave et Warren Ellis

Blue Rodeo

Lorde – Solar Power Tour

The Musical Box

## Les Productions Berlin

L'ultime hommage à David Bowie – Heroes – Bowie – Berlin 1976-1980

## La Tribu

Robert en CharleboisScope

## Annerin Productions

Celtic Illusion – A Night of Dance and Magic

## Piano nobile

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal  
Tournage

## Orchestre Métropolitain

Conférence de presse

## Danse Danse

Tournage

## Théâtre Maisonneuve

### Danse Danse

São Paulo Companhia de Dança – Programme triple – Édouard Lock, Marco Goetze, Cassi Abranches

### Société de la Place des Arts

Programme Éducatif : Stéréo – Sam Faye et D-Track

La Bronze

Fol ouvrage – Queen Ka et Amélie Prévost

Philippe-Audrey Larue-St-Jacques – Hélas, ce n'est qu'un spectacle d'humour

### Association Falun Dafa Montréal

Shen Yun

### La Compagnie Larivée Cabot Champagne

Tire le Coyote – Au premier tour de l'évidence

### Les Grands Ballets

Luna

## Maison symphonique

Chœur St-Laurent  
Chœur St-Laurent

### Orchestre Philharmonique et Chœur des Mélomanes

Concerto de Québec avec Alain Lefèvre

### École de musique Schulich de l'Université McGill

4<sup>e</sup> de Haydn

### Orchestre Métropolitain

La grande vague –

Alma et La Mer

Beethoven et Mozart à l'honneur

### Productions GFN

Boléro et Symphonique Fantastique

Holst – Les Planètes

### Les Productions Stéphane Lafore

Gala disco symphonique

### Les Violons du Roy

Le Requiem de Mozart

### Les Productions Analekta

Angèle Dubeau & La Pietà – ELLE: Concert 25<sup>e</sup> anniversaire

## Théâtre Jean-Duceppe

### Duceppe

Pétrole

## Salle Claude-Léveillé

### Société Pro Musica

LES MÉLODÎNES

Pays Nordiques – Le merveilleux voyage – Marie Bégin & Samuel Blanchette-Gagnon

### Société pour l'avancement de la chanson d'expression française

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS

Quarts de finale – Demi-finale

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR

Martin Théberge et Danielle Oddera – Chante Sylvain Lelièvre / J-F Fabiano & Transit – La terre tourne à l'envers / Philippe Tremblay

## Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

### Société de la Place des Arts

Programme Art adapté : ateliers

### Salon urbain

#### HEC Montréal

Cocktail – Remise du prix ARDI

### Ministère de la Culture et des Communications

Conférence

### Duceppe

Soirée bénéfice

## Salle d'exposition

### Société de la Place des Arts

Bébé symphonique – Quand la musique fait grandir

# MAI 2022

## Salle Wilfrid-Pelletier

### Opéra de Montréal

La flûte enchantée

## evenko

Rufus Wainwright – Unfollow  
The Rules

## Productions Rubin Fogel

Engelbert Humperdinck

## Regroupement Général des Sénégalais du Canada

Youssou N'Dour – Le grand bal de Montréal

## Piano nobile

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal  
Concert de fin de saison

## Théâtre Maisonneuve

### Les Grands Ballets

Luna

### WestBeth Entertainment North

Professor Brian Cox – Horizons

### Société de la Place des Arts

PROGRAMME ÉDUCATIF

La Galerie – Machine de cirque

### La Compagnie Larivée Cabot Champagne

Eva-D – Collectif C4

### Agence Station Bleue

Formidable! Aznavour – L'histoire d'une légende

### Danse Danse

Crypto

### HEC Montréal

Remise de diplômes

### Johnny Showtime

Queen – It's a Kinda Magic

### Productions 6e Sens

Lise Dion – Chu rendue là

### Productions Martin Leclerc

Pour une histoire d'un soir

Guyline Tremblay – J'sais pas comment, j'sais pas pourquoi

## evenko

Conférence – Beyond Order

## Olafur Arnalds

### Groupe Entourage

Nicole – Les chansons d'une vie

## Maison symphonique

### Les Petits Chanteurs du Mont-Royal

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal font tout un cinéma

### Orchestre Métropolitain

Brahms et son Requiem allemand

### Association des Orchestres de jeunes de la Montérégie

Concert printanier

### Orchestre classique de Montréal

Eroica – À nos héros de la santé

### Orchestre Philharmonique et Chœur des Mélomanes

Carmina Burana

## Théâtre Jean-Duceppe

### Duceppe

Pétrole

### Société pour l'avancement de la chanson d'expression française

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS

Finale

### Oriental Traditional Choir

La chorale du patrimoine oriental Mishwar

### Festival TransAmériques

Re:Incarnation Qudus Onikeku

## Salle Claude-Léveillé

### Société pour l'avancement de la chanson d'expression française

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR

Aznavour – Un parfum de Jazz / Fannie – L'invention humaine / Blondes naturelles / Francis Degrandpré / Audâze

### Société Pro Musica

LES MÉLODÎNES

Allemagne – Le merveilleux voyage

## Espace culturel

### Georges-Émile-Lapalme

#### Société de la Place des Arts

Programme Art adapté : ateliers

### Esplanade

#### Amalga Créations Télé 8

Tournage

### Salon urbain

#### Société de la Place des Arts

Les Entretiens arts et société

### Opéra de Montréal

Cocktail

### Danse Danse

Cocktail

### Événement privé

Bar Mitzvah

## Salle d'exposition

### Société de la Place des Arts

Bébé symphonique – Quand la musique fait grandir

# JUIN 2022

## Salle Wilfrid-Pelletier

### Les Grands Ballets

La Belle au bois dormant

### Université Concordia

Remise de diplômes

### evenko

Kraftwerk, 3D

Sigur Ros – Tournée mondiale

Bill Maher

### Les Francos

Pierre Lapointe – L’heure mauve

MC Solaar – New Big Band Project

### Musidor Spectacles

Lara Fabian – Le meilleur de Lara Fabian

### Tandem.mu

Francis Cabrel et ses musiciens

### Collège Regina Assumpta

Remise de diplômes

### Kabir Entertainment

Farhad Dary – Music Never Dies

### Juste pour rire

Mathieu Dufour

### Arif Bhuiyan

Neha Kakkar

### Collège Vanier

Remise de diplômes

### Festival international de Jazz de Montréal

Jazz at Lincoln Center Orchestra avec Wynton Marsalis

## Théâtre Maisonneuve

Fondation de la Place des Arts  
Grande première des futures étoiles

École de Technologie Supérieure  
Remise de diplômes

### Les Francos

Lynda Lemay – La vie est un conte de fous

Incarnat & ensemble de cordes

Patrice Michaud – Grand voyage désorganisé

Jay Scott

Les polissons de la chanson – Un hommage à Georges Brassens

### Collège Charles-Lemoyne

Remise de diplômes

### Collège Dawson

Remise de diplômes

### Cy School of Ballet

Grâce à vous – Gala de Bienfaisance de Ballet

### Films Séville

Première de film – Ligne de fuite

### evenko

Our Lady Peace – The Wonderful Future Theatrical Experience

### Festival international de Jazz de Montréal

GoGo Penguin | Mammal Hands

## Maison symphonique

Orchestre Métropolitain  
Nathalie Stutzmann en grande première

Yannick Nézet-Séguin – Concert de clôture

### Concours musical international de Montréal

Demi-finale / Finale

### Chœur Classique de Montréal

Stabat Mater de Dvorák

### Chœur des enfants de Montréal

Le chœur des enfants de Montréal chante ses 20 ans

### Les Francos

Yseult

Sofiane Pamart

### Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Tournage

### Orchestre de l'Agora

Gala de la terre pour les enfants

## Théâtre Jean-Duceppe

### Festival TransAmériques

Elenit

Laboratoire Poison

### Duceppe

Gala des prix Duceppe

King Dave

## Salle Claude-Léveillée

### Société pour l'avancement de la chanson d'expression française

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR

Le rockonteur / Jean-François Beaupré – Ouvre les yeux / Josée Goulet – Le plus petit geste / Alain Tremblay – Le poids des papillons / Roy Davis

### Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

MIDI-CAUSERIE

Semaine québécoise des personnes handicapées

## Esplanade

### Les Francos

Festival

### Festival international de Jazz de Montréal

Festival

## Salon urbain

Théâtre de la Banquette arrière  
4<sup>e</sup> Édition des soirées inédites

### Orchestre Métropolitain

Remise de prix

## Salle d'exposition

### Société de la Place des Arts

Bébé symphonique – Quand la musique fait grandir

### Amphithéâtre Fernand-Lindsay

#### Sinfonia de Lanaudière

La Fête nationale Symphonique

### Festival de Lanaudière

Orchestre symphonique de Montréal – Rafael Payare et l'Orchestre symphonique de Montréal magnifient Mahler

# JUILLET 2022

## Salle Wilfrid-Pelletier

### Festival international de Jazz de Montréal

Ludovico Einaudi – Tournée Underwater

Pink Martini – Featuring China Forbes

Lindsay Stirling

Jean-Michel Blais

### Juste pour rire

Le roast de la Soirée est (encore) jeune

L'Événement JMP 2022

### Just For Laughs

Jimmy Carr – Terribly Funny 2.0

John Mulaney – From Scratch

Hasan Minaj – The King's Jester

Amy Schumer – Whore Tour

## Théâtre Maisonneuve

### Festival international de Jazz de Montréal

Marcus Miller avec Paolo Angeli

Arvoles – Avishai Cohen Trio

Dominique Fils-Aimé – Three Little Words

Al Di Meola

Holly Cole

Robert Glasper

The Manhattan Transfer

Basia Bulet – Serpentwithfeet

Bebel Gilberto

La Compagnie Larivée Cabot Champagne  
Adib Alkhalidey – Québécois Tabarnak

### Juste pour rire

Gala Pierre-Yves Roy-Desmarais

Gala Roxanne Bruneau & Phil Roy

Gala Richardson Zéphir & Eddy King

Gala Rosalie Vaillancourt

The Chelsea Handler Gala

The Hannah Gadsby Gala

The Jo Koy Gala

The Patton Oswalt Gala

The Iliza Schlesinger Gala

The 40th Anniversary Gala

The Marc Maron Gala

The Ronny Chieng Gala

The Russell Peters Gala

## Maison symphonique

### Festival international de Jazz de Montréal

Gregory Porter

Ludovico Einaudi – Solo

Ravi Coltrane – Cosmic Music – A contemporary exploration into the music of John & Alice Coltrane

Jesse Cook

Ranee Lee – Spectacle privé

### Les Productions Jours heureux

#### National Youth Orchestra of Canada

Tournée Borealis 2022

### Juste pour rire

David Goudreault

## Théâtre Jean-Duceppe

### Les Productions Jours heureux

Tournage

### Abstraction Media

Max Amini Live in Montreal

### Juste pour rire

Gala des retraités

Maxime Martin – F\*ck Off

Les rebelles – unis pour déranger

Virginie Fortin – Mes sentiments

## Salle Claude-Léveillée

### Juste pour rire

Alexandre Forest – Pour ne pas mourir demain

Pantelis – Le dernier des vrais

Jean-Sébastien Girard – Une lecture pas comme les autres

Charles Beauchesne – Les corbeaux me regardent d'un air bizarre

Simon Delisle – Invincible

Alexandre Bisailion – Toute

### Just for Laughs

Loud Faces

Solomon Georgio

An evening with Sam Jay

Yannis Pappas

Preacher Lawson

Nish Kumar – Your Power, Your Control

Marc Maron

Jay Pharoah

## Esplanade

### Festival international de Jazz de Montréal

Festival

### Juste pour rire

Festival

## Salon urbain

### Juste pour rire

Festival

### Salle d'exposition

**Société de la Place des Arts**  
Bébé symphonique – *Quand la musique fait grandir*

### Amphithéâtre Fernand-Lindsay

**Festival de Lanaudière**  
Orchestre Symphonique de Montréal – *Plaisirs d'été*

Soirée cinéma – *West Side Story*

Violons du Roy – Mozart et Hamelin

Le retour de Canadian Brass

Soirée cinéma – *Le Soliste*

Continents Beethoven I – *La Troisième et la Modernité*

Continents Beethoven II – *La Cinquième et le Tragique*

Continents Beethoven III – *La Sixième et l'Hymne à la nature*

Soirée cinéma – *Âme*

Chants d'oiseaux – *Miroirs de l'âme*

Concert anniversaire – Orchestre Symphonique des jeunes de Joliette

Soirée cinéma – *Cyrano*

Orchestre Symphonique de Montréal – Rafael Payare dirige Daphnis et Chloé

William Christie et Les Arts Florissants en grande première

Orchestre Métropolitain – *Rossinimania !*

## AOÛT 2022

### Salle Wilfrid-Pelletier

**Tandem.mu**  
Notre Dame de Paris

**Voss Events**  
RuPaul's Drag Race World Tour

**Université Concordia**  
Remise de diplômes

**Productions GFN**  
Star Wars – *L'Empire contre-attaque*

### Théâtre Maisonneuve

**Duceppe**  
*J'aime Hydro*

**Johnny Showtime**  
Dancing Queen – *A Tribute to ABBA*

**Orchestre symphonique de Montréal**  
La Virée Classique

*Kumt Arayn! Musique klezmer et littérature yiddish*

*Trios d'Amy Beach et Rebecca Clarke*

*Bryan Cheng et Andrew Wan – Ravel en Amérique*

*Violon et piano – Dvorak – Still et Piazzolla*

*Littératures autochtones en musique*

### MUTEK

*A/Visions 1 & 2*

**Productions Martin Leclerc**  
Jean-Sébastien Girard – *Tendresse sur scène*

**Productions Rubin Fogel**  
Gordon Lightfoot

**Maison symphonique**  
**Institut du cancer de Montréal**  
13<sup>e</sup> concert contre le cancer  
*Hommage à Queen, version rock symphonique*

**Productions GFN**  
Tournage

### Théâtre Jean-Duceppe

**Productions Martin Leclerc**  
*Qu'est-ce qu'on a fait de nos rêves... hommage à Sylvain-Lelièvre*

**Orchestre symphonique de Montréal**  
La Virée Classique

*Polyphonies baroques dans les cités d'or*

*Brandford Marsalis en quintette*

*Chopin en Amérique avec Sergio Tiempo*

*Sixtrum – 6 marimbas*

*Pacho Flores avec cuivres et percussions*

*Soledad – Hommage à Piazzolla et percussions*

**Duceppe**  
Tournage

### Salle Claude-Léveillé

**Orchestre symphonique de Montréal**  
La Virée Classique

*Quatre musiciens de l'ensemble Obiora*

*Le cuatro – Échos du Venezuela*

*Quatre bassons – Ode aux Amériques*

*Des Américains à Paris, au Caire et à Québec*

### Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

**Orchestre symphonique de Montréal**  
La Virée Classique

**Partenariat du Quartier des spectacles**  
*Exposition – L'Espace René-Lévesque à Montréal*

### Esplanade

**Festival Quartiers Danses**  
Tournage

**Université Concordia**  
Remise de diplômes

### Salon urbain

**Orchestre symphonique de Montréal**  
La Virée Classique

**Partenariat du Quartier des spectacles**  
Cocktail

### Salle d'exposition

**Société de la Place des Arts**  
Bébé symphonique – *Quand la musique fait grandir*

**Danse Danse**  
JOAT Art

### Amphithéâtre Fernand-Lindsay

**Festival de Lanaudière**  
Orchestre Métropolitain – *Wagner Épique*

*Nézet-Séguin et Grimaud en clôture*

**La Tribu**  
Les Cowboys Fringants

*Robert en CharleboisScope*

**evenko**  
Charlotte Cardin

**Sinfonia de Lanaudière**  
*Beatles show symphonique – Hommage à Paul McCartney*

## SEPTEMBRE 2022

### Salle Wilfrid-Pelletier

**Opéra de Montréal**  
*Il Trovatore*

**Les Grands Ballets**  
*Les Quatre Saisons – Programme double de Mauro Bigonzetti et Uwe Scholz*

**Productions Rubin Fogel**  
Franki Valli and the Four Seasons

**Hervé Productions**  
*Véronic DiCaire en spectacle*

### Piano nobile

**Télé-Québec**  
Tournage

**La Tribu**  
Tournage

### Théâtre Maisonneuve

**Groupe Phaneuf**  
*Simon Leblanc – Déjà*

**evenko**  
Jose Gonzalez

*Pat Metheny*

**KOTV IX Productions**  
Tournage

**Festival Quartiers Danses**  
*La Pastorale*

**Matane Productions**  
*Rallye – Assemblée annuelle*

**Académie du cinéma et de la télévision**  
*Gala 2022 des prix Gémeaux*

**Groupe Phaneuf**  
*Louis-José Houde – Mille mauvais choix*

**Musicor Spectacles**  
*Julien Clerc – Les jours heureux*

**Tandem.mu**  
*Ladies Night – Last Call*

**Académie du cinéma et de la télévision**  
*Gémeaux 2022*

### Maison symphonique

**KOTV IX Productions**  
Tournage

**Les Productions Analekta**  
*Angèle Dubeau & La Pietà – ELLE: Concert 25<sup>e</sup> anniversaire*

**Productions GFN**  
*Les 9 de Montréal*

*Lyrico – Enregistrement Album de Noël*

**Les Violons du Roy**  
*Lemieux et Jaroussky en parfaite complicité*

**Orchestre Métropolitain**  
Aurores orchestrales

### Théâtre Jean-Duceppe

**Duceppe**  
Mama

*Le cas Nicolas Rioux*

### Salle Claude-Léveillé

**Production PB**  
*Uriel – Intermezzo*

**Groupe Fair-Play**  
Tournage

**Société pour l'avancement de la chanson d'expression française**

*MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS Auditions*

**Festival international de la littérature**  
*L'Estran*

*La case de la Ilum – Autour d'Antoni Clapés*

### Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

**Société de la Place des Arts**  
*Drums Across Canada – Célébrations des Nations*

### Esplanade

**Danse Danse**  
Festival JOAT

**Société de la Place des Arts**  
Festival L'Art en soi

### Salon urbain

**Orchestre symphonique de Montréal**  
*Bal éclaté*

**Académie du cinéma et de la télévision**  
*Prix Gémeaux*

**Orchestre Métropolitain**  
Cocktail

**Université de Montréal – École de santé publique**  
Cocktail

### Salle d'exposition

**Danse Danse**  
JOAT Art

**Société de la Place des Arts**  
*AS WATER FALLS – Partenariat Centre PHI*

# OCTOBRE 2022

## Salle Wilfrid-Pelletier

**Hervé Productions**  
Véronic DiCaire en spectacle

**Productions Rubin Fogel**  
Loreena McKennitt –  
The Visit Revisited

**GSI Musique**  
Harmonium Symphonique

**Les Grands Ballets**  
Carmen

**Université Concordia**  
Remise de diplômes

**Université McGill**  
Remise de diplômes

**Les Productions Berlin**  
L'ultime hommage à David  
Bowie – Heroes – Bowie – Berlin  
1976-1980

**Les Francos**  
Marc Dupré – Où sera le monde

## Piano nobile

**Société de la Place des Arts**  
Place des Arts junior :  
Hiatus

**Opéra de Montréal**  
Tournage

## Théâtre Maisonneuve

**Tandem.mu**  
Ladies Night – Last Call

**Montréal en Lumière**  
David Sedaris

**Danse Danse**  
Pina Bausch Foundation + École  
des Sables + Sadler's Wells –  
Le Sacre du printemps

**Just for Laughs**  
Sarah Millican

**Smart Productions A & E**  
Aleph et son orchestre

**Box-Experiences**  
Fondation des soins palliatifs à  
domicile – Concert bénéfice

**La Tribu**  
Adib Alkhalidey –  
Québécois Tabarnak

**Société de la Place des Arts**  
Série Arts et monde :  
Farruquito – Intimo  
Plume Latraverse – Séquelles

**Groupe Entourage**  
Guy Nantel – Si je vous ai  
bien compris, vous êtes en  
train de dire...

**Victor Hugo Uribe**  
Rodolfo Jorquera Quinteto Tango

**Les Productions**  
Stéphane Laforest  
Les grandes chansons françaises

**Université de Montréal**  
Remise de diplômes

## Maison symphonique

**Orchestre Métropolitain**  
Tutti  
Pahud sous un air de France  
Prix Azrieli de musique 2022

**Université de Montréal**  
Concert

**Les Agents doubles productions**  
Conférence de presse

**Festival Bach de Montréal**  
András Schiff – Les Variations  
Goldberg

**Productions GFN**  
Jean Philippe Sylvestre

**Université McGill**  
Bicentenaire de l'Université McGill

**Atelier lyrique de l'Opéra**  
de Montréal  
Gala 2022

**Tandem.mu**  
Catherine Lara et deux pianos

**Orchestre symphonique**  
de Longueuil  
España

## Théâtre Jean-Duceppe

**Duceppe**  
Mama  
Le cas Nicolas Rioux

Un-deux-trois  
Le loup

**Danse Danse**  
Silvia Gribaudi Performing Arts  
– Graces

**Salle Claude-Léveillé**  
**Société pour l'avancement de la**  
chanson d'expression française

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS  
/ WEEK-ENDS DE LA CHANSON  
QUÉBECOR  
David Couture / La Vie est un  
Voleur / Perle

**Société de la Place des Arts**  
Forum Bilan: Regards et  
Perspectives

**Espace culturel**  
Georges-Émile-Lapalme

**Société de la Place des Arts**  
Programme Art adapté : ateliers

**Salon urbain**  
Événement privé  
Cocktail

**HUB Montréal**  
Cocktail

**Société de la Place des Arts**  
Inauguration Plaque  
Georges-Émile-Lapalme

PROGRAMME ART ADAPTÉ  
Ateliers

## Salle d'exposition

**Société de la Place des Arts**  
AS WATER FALLS –  
Partenariat Centre PHI

# NOVEMBRE 2022

## Salle Wilfrid-Pelletier

**Société pour l'avancement de la**  
chanson d'expression française  
Tournage

**ADISQ**  
44<sup>e</sup> Gala

**Opéra de Montréal**  
La Beauté du monde

**Get it Promotions**  
Steve Hackett

## Piano nobile

**Société pour l'avancement de la**  
chanson d'expression française  
Tournages

**Société de la Place des Arts**  
Place des Arts junior :  
Le luth et l'ami des rois

Mosaïque

**Opéra de Montréal**  
Zoopéra

## Théâtre Maisonneuve

**Danse Danse**  
Hofesh Shechter Company –  
Double Murder

**Agence Station Bleue**  
Et Maintenant

**CINARS**  
OktoEcho

**Anémone 47**  
Valérie Milot – Transfiguration

**Productions Rubin Fogel**  
Engelbert Humperdinck

**Festival du Monde Arabe**  
de Montréal  
Les Possédés

Harem

**evenko**  
Luc Langevin – Vérités

Pavlo

**Tandem.mu**  
Francis Cabrel et ses musiciens

**Productions Martin Leclerc**  
Gylaine Tremblay – J'sais pas  
comment, j'sais pas pourquoi

**Immina Films**  
Première de film – 23 décembre

**La Tanière**  
QW4RTZ

**PPS Danse**  
Perles

**Productions Revel**  
Enrico Macias – 60 ans de succès

**HEC Montréal**  
Remise de diplômes

**Danse Danse**  
Fables

## Maison symphonique

**Orchestre Métropolitain**  
Envolées latines

**Productions GFN**  
Les Quatre Saisons de Vivaldi

**Orchestre symphonique du**  
conservatoire de la Montérégie  
McCartney Symphonique

**Productions TraquenArt**  
Jordi Savall

**Orchestre Philharmonique et**  
Chœur des Mélomanes  
Requiem de Verdi

**Festival Bach de Montréal**  
Internationale Bachakademie  
Stuttgart – Passion selon St.-Jean

**Conservatoire de musique de**  
Montréal  
La Symphonie « Inachevée »  
de Schubert

**Société de la Place des Arts**  
Série Arts et monde :  
Soweto Gospel Choir – HOPE –  
It's Been a Long Time Coming

## Théâtre Jean-Duceppe

**Duceppe**  
Showtime

## Salle Claude-Léveillé

**Société pour l'avancement de la**  
chanson d'expression française

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS  
Quarts de finale / Spectacle  
des lauréats

Du Haut des Airs Canada

**Annie Préfontaine**  
Boucan Collectif – Vacarmes

**Festival du Monde Arabe**  
de Montréal  
Trio Golshan

**Espace culturel**  
Georges-Émile-Lapalme

**Société de la Place des Arts**  
Programme Art adapté : ateliers  
Micro ouvert autochtone

## Salon urbain

**ADISQ**  
Cocktail

**Société de la Place des Arts**  
Programme Art adapté : ateliers  
Micro ouvert autochtone

Programme Éducatif : formation

**Agence Voyou**  
Cocktail

**Fondation**  
Les Amis de Jean-François  
Levée de fonds

**GSI Musique**  
Lancement

**Opéra de Montréal**  
Cocktail

## Salle d'exposition

**Société de la Place des Arts**  
AS WATER FALLS –  
Partenariat Centre PHI

# DÉCEMBRE 2022

## Salle Wilfrid-Pelletier

**La Tribu**  
Robert en CharleboisScope

**Productions GFN**  
Noël à l'Opéra

**Les Grands Ballets**  
Casse-Noisette

## Piano noble

**Opéra de Montréal**  
Cocktail

## Théâtre Maisonneuve

**Danse Danse**  
Fables

**Gregg Musique**  
Arthur L'aventurier au bout  
du monde en Australie

**QI Productions**  
Québec Issime –  
Décembre / Petit Noël

## Maison symphonique

**Orchestre Métropolitain**  
Des Airs de fêtes

*La Messe en si mineur de Bach*

**Ensemble Caprice**  
Festival Classica – Le Messie  
de Haendel

**Maison symphonique**  
Ensemble Caprice et  
Festival Classica

**Les Violons du Roy**  
Bach, que ma joie demeure

**Atmosphère Musique Inc.**  
Noël Symphonique...  
en multiple famille

**DDA Productions**  
Glenn Miller Orchestra –  
In the Christmas Mood

**Les Agents doubles productions**  
Parapapam

## Théâtre Jean-Duceppe

**Duceppe**  
Showtime

**evenko**  
Ari Cui Cui et les patins magiques

**Coucou Passe-Partout** –  
Le spectacle

**Gregg Musique**  
Nicolas Noël, le cristal du temps

## Salle Claude-Léveillée

**Société pour l'avancement de la  
chanson d'expression française**

WEEK-ENDS DE LA CHANSON  
QUÉBÉCOR

*Germaine et Musique à bouches*

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS  
Quart de finale / Demi-finale

**Société de la Place des Arts**

Place des Arts Jjunior :  
Zoom boum boum

## Espace culturel

**Georges-Émile-Lapalme**

**Société de la Place des Arts**

Programme Art adapté : ateliers

## Esplanade

**Partenariat du Quartier des  
spectacles / Société de la Place  
des Arts**

*Luminothérapie*

## Salon urbain

**Société de la Place des Arts**

Programme Art adapté : ateliers

**SNC Lavalin**

Cocktail

**Orchestre Métropolitain**

Cocktail

## Salle d'exposition

**Société de la Place des Arts**

AS WATER FALLS – Partenariat  
Centre PHI

# JANVIER 2023

## Salle Wilfrid-Pelletier

**Attila Glatz Concert Productions**

Hommage à Vienne –  
Le concert du Nouvel An

**La Tribu**

Adib Alkhalidey –  
Québécois Tabarnak

**evenko**

*Come from Away*

**École de Technologie Supérieure**

*Remise de diplômes*

**Traquen'Art**

Joyce Didonato et l'ensemble  
Il Pomo d'Oro – Eden

## Théâtre Maisonneuve

**Groupe Phaneuf**

Simon Leblanc – Déjà

**La société de la promotion  
culturelle industrielle d'Amérique  
du Nord**

*Le 7<sup>e</sup> Feng Hua Xue Yue – Gala  
du Nouvel An Chinois à Montréal*

**Agence Station Bleue**

*Piaf! Le spectacle – Tournée  
mondiale du 60<sup>e</sup> anniversaire*

**Groupe Phaneuf**

Sam Breton – *Au pic pis à pelle*

**Les Productions Haclerc**

*Symphorien*

**La Tribu**

*Tire le coyote – Au premier tour  
de l'évidence*

**Monarque Productions**

*Les Voisins*

**La Maison Fauve**

Michel Rivard – *Le tour du bloc –  
Une promenade à travers 50 ans  
de chansons*

## Groupe Entourage

Nicole Martin – *Les chansons  
d'une vie*

**Danse Danse**

Compagnie Marie Chouinard – M

## Maison symphonique

**Ensemble Vocal Arts-Québec**  
*Clair de lune*

**Orchestre Philharmonique et**

**Chœur des Mélomanes**  
*La Bohème – Puccini*

**Chœur Classique de Montréal**

*Requiem de Mozart – Concert  
dédié aux victimes de la  
COVID-19 et à leurs familles*

**Orchestre Métropolitain**

*Couleurs françaises*

**Conservatoire de musique**

de Montréal  
*La Symphonie no 1 de Brahms*

## Théâtre Jean-Duceppe

**Duceppe**

Gaz Bar Blues

## Salle Claude-Léveillée

**Société de la Place des Arts**

Place des Arts junior : ateliers

**Société pour l'avancement de la**

**chanson d'expression française**

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS

*Finale*

## Espace culturel

**Georges-Émile-Lapalme**

CONFÉRENCE

*Table ronde du mois de  
l'histoire des noirs*

Programme Art adapté : ateliers

## Esplanade

**Partenariat du Quartier  
des spectacles / Société  
de la Place des Arts**

*Luminothérapie*

## Salon urbain

**Gala Dynastie**

*Lancement*

## Salle d'exposition

**Société de la Place des Arts**

AS WATER FALLS –  
Partenariat Centre PHI

**UQAM – Faculté des arts visuels**

et médiatique  
*Paramètres XXII*

# FÉVRIER 2023

## Salle Wilfrid-Pelletier

**Association Falun Dafa Montréal**  
Shen Yun

**Troupe Artistique Phoenix**

**(Huayun) de Montréal**  
*Spectacle du Nouvel An Chinois  
au Canada 2023*

**GSI Musique**

*Riopelle symphonique*

**Société de la Place des Arts**

Série Arts et monde :  
Kingdom Choir

**Danse Danse**

*Tanztheater Wuppertal Pina  
Bausch – Palermo Palermo*

**evenko**

*Aladdin*

## Piano noble

**ADISQ**

Tournage

## Théâtre Maisonneuve

**Danse Danse**

Compagnie Marie Chouinard – M

**evenko**

Dita Von Teese – *Glamatrix*

*Luc Langevin – Vérité*

*Coucou Passe-Partout –  
Le spectacle*

**Office national du film**

**du Canada**  
Tournage

**Québec Cinéma**

*Cérémonie d'ouverture des  
Rendez-vous Québec Cinéma*

**Groupe Phaneuf**

Simon Leblanc – *Déjà*

**Société de la Place des Arts**

Programme Éducatif :  
Shauit – *Composer la présence*

*Philippe-Audrey Larue-St-Jacques  
– Hélas, ce n'est qu'un spectacle  
d'humour*

## Maison symphonique

**Productions GFN**

*Univers symphonique du cinéma*

**LCI Éducation**

Tournage

**Orchestre Métropolitain**

*Révolution électrique*

*Milot, Tétreault, Gougeon*

**Les Violons du Roy**

*Alcina de Handel :  
l'enchantement*

**Maison symphonique**

Skaoi – *Ensemble vocal Katimavik*

**Société de musique**

**contemporaine du Québec**  
Festival Montréal

*Nouvelles Musiques – Notinikew*

**Théâtre Jean-Duceppe**

**Duceppe**  
Gaz Bar Blues

**Salle Claude-Léveillée****Société Pro Musica**

LES MÉLODINES

Grand Piano

**GSI Musique**

Tournage

**Société de la Place des Arts**

Place des Arts junior :  
Rythmo-rigolo

Ma petite boule d'amour

**Société pour l'avancement de la chanson d'expression française**

WEEK-ENDS DE LA CHANSON  
QUÉBECOR

Anthoni Barbe / Noé Talbot et  
Marcus Wilcour – Remercier les  
accidents / Tom Folly / Philippe  
Routhier

**Espace culturel****Georges-Émile-Lapalme****Société de la Place des Arts**

Programme Art adapté : ateliers

**Esplanade****Partenariat du Quartier des spectacles / Société de la Place des Arts**

Luminothérapie

**MONTRÉAL EN LUMIÈRE**

Festival

**Salon urbain****Société de la Place des Arts**

Programme Art adapté : ateliers

Entretien arts et société

**Cinesite**

Cocktail

**Fonds 1804**

Réception

**Salle d'exposition****MONTRÉAL EN LUMIÈRE**

Fabuloscope

# MARS 2023

**Salle Wilfrid-Pelletier****Productions GFN**

Le Seigneur des Anneaux III –  
Le retour du roi en ciné-concert

**Danse Danse**

Stephanie Lake company –  
Colossus

**Talents & Events**

Nancy Ajram

**Société de la Place des Arts**

Série Arts et monde :  
KODO – Tsuzumi

**Attila Glatz Concert Productions**

Skyfall en ciné-concert

Jurissac Park en ciné-concert

**Polytechnique de Montréal**

Remise de diplômes

**Les Grands Ballets**

Requiem

**evenko**

Aladdin

**Piano noble****Opéra de Montréal**

Lancement de saison

**Les Productions Déferlantes**

Grande entrevue – Ginette Reno

**Théâtre Maisonneuve****Productions Micheline Sarrazin**

Fred Pellerin – La descente  
aux affaires

**Opéra de Montréal**

Ainadamar

**UQAM – Conseil de recherche en sciences humaines**

Tournage – Chaire de recherche  
du Canada sur la citoyenneté  
culturelle des personnes sourdes  
et les pratiques  
d'équité culturelle

**Société de la Place des Arts**

Programme Éducatif :  
Shauit – Composer la présence

Philippe-Audrey Larue-St-Jacques  
– Hélas, ce n'est qu'un spectacle  
d'humour

**Maison symphonique****Orchestre Métropolitain**

Haute voltige

**Chœur St-Laurent**

Chœur St-Laurent – Psalmæ

**Conservatoire de musique de Montréal**

Camille Saint-Saëns –  
Symphonie avec orgue

Orchestre du conservatoire  
de musique de Montréal

**Théâtre Jean-Duceppe****Duceppe**

Manikanetish

Tony vend des billets

**Salle Claude-Léveillée****Société Pro Musica**

LES MÉLODINES

Felix Hong – Grand Piano

**Société pour l'avancement de la chanson d'expression française**

WEEK-ENDS DE LA CHANSON  
QUÉBECOR

Guillaume Laroche / Andréanne  
Sabourin-Côté / Paule Tremblay /  
Marie-Catherine Bouchard –  
La Tulipe noire – Reprises de  
Barbara / Tom Folly / Philippe  
Routhier

**Société de la Place des Arts**

Place des Arts junior :  
Simon Ampleman – Piano public

**Ian Maksin**

Ian Maksin – Les chansons  
du violoncelle vagabond

**Espace culturel****Georges-Émile-Lapalme****Société de la Place des Arts**

La relâche  
Programme Art adapté : ateliers

**Esplanade****MONTRÉAL EN LUMIÈRE**

Festival

**Partenariat du Quartier des spectacles / Société de la Place des Arts**

Luminothérapie

**Salon urbain****Société de la Place des Arts**

La relâche  
Programme Art adapté jeunesse :  
ateliers

Entretiens arts et société

**Opéra de Montréal**

Conférence

**Gala Dynastie**

Semaine Dynastie

**Salle d'exposition****MONTRÉAL EN LUMIÈRE**

Fabuloscope



# ORGANISMES ARTISTIQUES RÉSIDENTS, DIFFUSEURS ASSOCIÉS ET PARTENAIRES

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires qu'elle remercie. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et participants et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

## COMPAGNIES RÉSIDENTES

Duceppe  
Les Grands Ballets  
Orchestre Métropolitain  
Opéra de Montréal

## DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse  
Festival de Lanaudière  
Société pour l'avancement de la  
chanson d'expression française  
(SACEF)

## FESTIVALS

Festival Bach de Montréal  
Festival du Monde Arabe  
de Montréal  
Festival du nouveau cinéma  
de Montréal  
Festival international de Jazz  
de Montréal  
Festival international  
de littérature  
Festival JOAT  
Festival Juste pour rire /  
Just for Laughs  
Les Francos  
Festival Quartiers Danses  
Festival TransAmériques  
MONTRÉAL EN LUMIÈRE  
MUTEK

## PRODUCTEURS

Abstraction Media  
Académie canadienne du  
cinéma et de la télévision  
ADISQ  
Agence Station Bleue  
Agence Voyou  
Amalga Créations Télé 8  
Anémone 47  
Annerin Productions  
Annie Préfontaine  
Arif Bhuiyan  
Association des Orchestres  
de jeunes de la Montérégie  
Association Falun Dafa Montréal  
Atmosphère Musique  
Attila Glatz Concert Productions  
Box Experiences  
Chœur Classique de Montréal  
Chœur des enfants de Montréal  
Chœur St-Laurent  
CINARS  
Cinesite

Collège Charles-Lemoyne  
Collège Dawson  
Collège Regina Assumpta  
Collège Vanier  
Concours musical international  
de Montréal  
Conservatoire de musique  
de Montréal  
Conservatoire de musique et  
d'art dramatique du Québec  
Cy School of Ballet  
DDA Productions  
École de musique Schulich  
de l'Université McGill  
École de Technologie  
Supérieure  
Ensemble Caprice  
Ensemble Vocal Arts-Québec  
Ensemble Vocal Katimavik  
evenko  
Films Séville  
Fondation de la Place des Arts  
Fondation  
Les amis de Jean-François  
Fonds 1804  
Gala Dynastie  
Get it Promotions  
Gregg Musique  
Groupe Entourage  
Groupe Fair-Play  
Groupe Phaneuf  
GSI Musique  
HEC Montréal  
Hervé Productions  
Ian Maksin  
Immina Films  
Institut du cancer de Montréal  
Johnny Showtime  
Kabir Entertainment  
KOTV IX Productions  
La Compagnie  
Larivée Cabot Champagne  
La Maison Fauve  
La société de la promotion  
culturelle industrielle  
d'Amérique du Nord  
La Tanière  
La Tribu  
LCI Éducation  
Les Agents doubles productions  
Les Petits Chanteurs  
du Mont-Royal  
Les Productions Analekta  
Les Productions Berlin  
Les Productions Haclerc  
Les Productions Jours heureux  
Les Productions  
Stéphane Laforest  
Les Violons du Roy  
Matane Productions  
Melica Events

Ministère de la Culture et  
des Communications  
Monarque Productions  
Musicor Spectacles  
National Youth Orchestra  
of Canada  
Office national du film  
du Canada  
Orchestre classique de Montréal  
Orchestre de l'Agora  
Orchestre Philharmonique et  
Chœur des Mélomanes  
Orchestre symphonique  
de Longueuil  
Orchestre symphonique  
de Montréal  
Orchestre symphonique du  
conservatoire de  
la Montérégie  
Oriental Traditional Choir  
Partenariat du Quartier  
des spectacles  
PPS Danse  
Production PB  
Productions 6e Sens  
Productions GFN  
Productions Martin Leclerc  
Productions Micheline Sarrazin  
Productions Revel  
Productions Rubin Fogel  
Productions Traquen'Art  
QI Productions  
Québec Cinéma  
Regroupement Général des  
Sénégalais du Canada  
Sinfonia de Lanaudière  
Smart Productions A & E  
SNC LAVALIN  
Société de musique  
contemporaine du Québec  
Société Pro Musica  
Spectra Musique  
Talents & Events  
Tamara Zimmerman  
Tandem.mu  
Télé-Québec  
Théâtre de la Banquette arrière  
Troupe artistique Phoenix  
(Huayun) de Montréal  
Université Concordia  
Université de Montréal  
Université McGill  
Victor Hugo Uribe  
Voss Events  
WestBeth Entertainment North

## AUTRES PARTENAIRES

AMDI  
Centre au puits  
Centre Champagnat  
Centre de jour Rêv'avenir  
Centre François-Michelle  
Centre PHI  
Centre Radisson  
Centre William-Hingston  
Centre de Services Scolaires  
de Montréal  
Centre de services scolaires  
de la Pointe-de-l'Île  
Centre de services scolaires  
de Laval  
Centre de services scolaires  
Marguerite-Bourgeois  
Centre de services scolaires  
Marie-Victorin  
Compagnons de Montréal  
Conseil des arts et des lettres  
du Québec  
CRÉCA  
Drums Across Canada  
École de l'Étincelle  
École Jacques-Ouellette  
École Lucien-Pagé  
École Saint-Enfant-Jésus  
École Saint-Pierre-Apôtre  
Festival JOAT  
Fondation Dynastie  
Fondation INCA  
GSI Musique  
HEC Montréal  
HUB Montréal  
La Gang à Rambrou  
Les Impatients  
Lincoln Center Education  
Parrainage Civique Montréal  
Partenariat du Quartier  
des spectacles  
Présence Autochtone  
Santé Mentale Québec  
Rive-Sud  
SASEFA- CIUSS du Centre-Sud  
de l'Île-de-Montréal  
Terres en vue  
Trisomie 21  
Un Prolongement à la Famille  
de Montréal  
Université de Montréal - Faculté  
de musique  
UQAM - Faculté de l'éducation  
et de la formation spécialisées  
UQAM - Faculté des arts visuels  
visuel et médiatiques  
UQAM - Faculté des sciences  
de l'éducation  
Wapikoni mobile



LE RAPPORT ANNUEL 2022-2023 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS - MYLAINE ALBERT, MARIE-CLAUDE LÉPINE ET LÉANDRE GUIMOND - AVEC LA COLLABORATION INTERNE DE FRANCIS BÉGIN, ANDRÉS JIMÉNEZ ET JOCELYNE LAGACÉ, ET DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES - NICOLAS POTVIN.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC 2023  
ISBN 978-2-550-95017-2 (IMPRIMÉ) ISBN 978-2-550-95018-9 (PDF)  
RAPPORT ANNUEL 2022-2023 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS

SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL  
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1Y9  
PLACEDESARTS.COM



PHOTO: L'ESPLANADE DE LA PLACE DES ARTS DURANT LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL. 2022. © JF SAVARIA



La Place des Arts a accueilli pour la première fois en 2022 le Festival JOAT. L'événement, présenté par Danse Danse, a permis aux Montréalais de découvrir différentes facettes de la danse de rue.

[PLACEDESARTS.COM](https://www.place-desarts.com)

**JACK  
OF ALL  
TRADES**

